

Cornouaille 2030

Démarche prospective cornouaillaise

Construisons ensemble notre avenir
Cornouaille 2030





Sommaire

Édito.....	Page 3
Rappel de la démarche prospective cornouaillaise « Cornouaille 2030 »	Page 4
Scénario de référence (synthèse).....	Page 7
Compte-rendu du 5 ^e rendez-vous de la Cornouaille	Page 12
Composition du Comité de Pilotage et du Groupe Exploratoire.....	Page 27
Scénario de référence (texte intégral)	Page 28
Conclusion	Page 47
Remerciements.....	Page 47

Cap sur 2030

■ Mai 2012 : Quimper Cornouaille Développement lançait une réflexion prospective afin de définir un projet cohérent pour le développement du territoire cornouaillais.

■ Avril 2013 : le 5^e rendez-vous de la Cornouaille « Construisons ensemble notre avenir- Cornouaille 2030 » rencontre un franc succès devant plus de 200 partenaires.

Le scénario de référence, élaboré lors de cette démarche prospective, a été présenté lors du 5^e rendez-vous. Il définit les grands enjeux et les objectifs partagés à l'échelle de ce vaste territoire qu'est la Cornouaille : 95 communes, 333 197 habitants.

Il s'agit désormais de préparer les prochaines contractualisations avec l'Etat, la Région Bretagne et la nouvelle génération des fonds européens. Avec ce travail, nous voulons ainsi faire mieux connaître notre ambition pour l'avenir de la Cornouaille et solliciter des moyens financiers pour la mettre en œuvre, au service de l'emploi et de la qualité de vie des cornouaillais.

Cet exercice de prospective a aussi démontré que la Cornouaille dispose de véritables atouts de différenciation : notre territoire doit compter sur lui-même pour garantir et promouvoir son développement. Il doit donc se rassembler et s'engager pour continuer à exister et développer de nouvelles activités sur la base de ses ressources internes.

Si notre individualisme a vraisemblablement participé à la richesse de notre culture, qui constitue aujourd'hui un élément très fort pour l'avenir, il nous a également freiné dans l'affichage de nos ambitions collectives.

Le scénario de référence exprime la volonté de la Cornouaille de se rendre plus visible et d'affirmer son attractivité par la mise en valeur de ses qualités propres. Réunis autour d'objectifs communs, nous aurons une capacité plus grande à peser à la fois sur l'environnement intérieur et extérieur, tout en préservant notre très fort capital de solidarité au sein du tissu social et humain local. Des activités nouvelles pour le développement peuvent émerger par notre volonté conjointe : énergies marines renouvelables, aménagements et outils numériques, valorisation de nos productions autour de la santé et du bien-être, etc.

La Cornouaille dispose d'un potentiel de développement que nous pouvons mettre en œuvre si nous savons mobiliser les acteurs locaux et la population autour de cette ambition.

Cap désormais sur la mobilisation de nos forces vives.



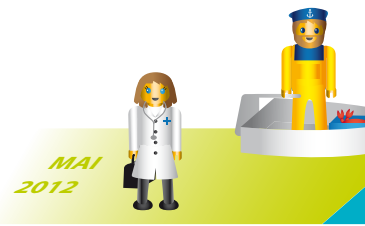
Bernard Poignant,
Président de Quimper
Cornouaille
Développement



Michel Canévet,
Président de la
Communauté de Communes
du Haut Pays Bigouden,
élu référent « Démarche
prospective cornouaillaise »



Rappel de la démarche prospective cornouaillaise « Cornouaille 2030 »



En 2012, Quimper Cornouaille Développement a souhaité engager une démarche prospective sur la Cornouaille en associant élus, chambres consulaires, Conseil de développement et acteurs socio-économiques. 13 ans après les travaux menés pour la rédaction de la Charte du Pays de Cornouaille, l'Agence choisit d'initier à nouveau une large réflexion sur l'avenir du territoire. Pour mener ce travail, un accompagnement par le cabinet d'études Futuroouest a été retenu. La réflexion prospective cornouaillaise s'est déroulée en plusieurs phases.


Phase 1 : diagnostic partagé à vocation prospective (mai à octobre 2012)

Près de 150 personnes ont participé à cette étape à travers des entretiens et des ateliers de concertation. Les tendances


en cours et les facteurs potentiels de changement du territoire ont ainsi pu être identifiés.

Lors des entretiens du printemps 2012, Loïc de Châteaubriant (Futuroouest) a rencontré plusieurs acteurs clefs du territoire : présidents d'EPCI, représentants de la Région, de l'Etat, du Conseil général, de l'Université de Bretagne Occidentale, des chambres consulaires, etc.


En septembre 2012, 3 ateliers thématiques de concertation ouverts à la diversité des acteurs institutionnels et de la société civile cornouaillaise se sont tenus sur 2 séances d'une demi-journée chacune.

■ **Atelier « Attractivités et flux résidentiels »** Jeudi 13 septembre et jeudi 27 septembre 2012 à l'Archipel, Centre des arts et des congrès de Fouesnant-Les Glénan 

Thématiques abordées : démographie, flux de population, système urbain multipolaire cornouaillais, transports, mobilité, accessibilité, évolution des ménages, logement, mixité générationnelle et sociale, gestion du foncier, répartition des équipements et services, etc.

■ **Atelier « Patrimoine et identités du territoire »** Vendredi 14 septembre et vendredi 5 octobre 2012 à la Médiathèque (auditorium) de Douarnenez 

Thématiques abordées : patrimoine naturel/culturel, l'eau et les milieux aquatiques terrestres et maritimes, activités pêche/agriculture, événements, circuits et itinéraires, culture bretonne, tourisme, nautisme, dynamique associative et bénévolat, solidarité et lien de proximité, etc.

■ **Atelier « Ressources productives et création de valeurs ajoutées »** Vendredi 21 septembre et vendredi 12 octobre 2012 au Centre Culturel Arthémuse de Brieç 

Thématiques abordées : emplois, profil économique de la Cornouaille, filières, agriculture et pêche, tourisme, nautisme, numérique, logistique, formation, les réseaux, etc.

Atelier « Attractivités et flux résidentiels » à l'Archipel à Fouesnant le 13 septembre 2012

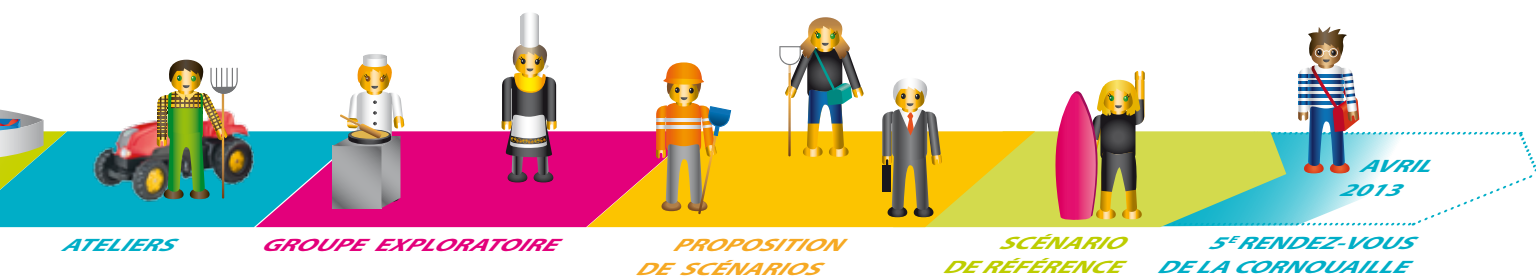


Futuroouest est un cabinet conseil en prospective, stratégie et organisation, dont la vocation est d'accompagner les organismes, entreprises, associations ou collectivités dans leurs réflexions, projets et stratégies, en commençant par dégager une vision du long terme et de l'environnement : 10 ans pour les entreprises, 15 ans pour les territoires.

Les objectifs de ces ateliers étaient :

- ▶ Pour la première séance : une évaluation-diagnostic des évolutions du territoire à travers la présentation d'éléments d'analyse territoriale, puis un échange avec les participants sur les grandes problématiques/enjeux à identifier pour la Cornouaille d'ici 2030.
- ▶ Pour la seconde séance : échanges avec les participants sur les facteurs de changement probables d'ici 2030 (hypothèses favorables ou défavorables) et les projets structurants de la Cornouaille à l'horizon 2030.





Phase 2 : prospective « Cornouaille 2030 » (octobre 2012 à janvier 2013)

Un groupe exploratoire (GEX)* composé d'une vingtaine de personnes a mené un exercice de prospective afin d'anticiper les impacts et stratégies territoriales que les collectivités voudront porter dans la durée, de manière « ambitieuse et réaliste ».

Les membres du groupe exploratoire ont été choisis pour leurs compétences, leur connaissance du territoire et leur ouverture d'esprit à la réflexion collective. Une variété de compétences, une diversité des lieux du territoire, la parité hommes/femmes, jeunes/moins jeunes, ont été recherchés pour assurer une représentation la plus fidèle possible des composantes de la Cornouaille. Sept réunions entre octobre 2012 et janvier 2013 ont ainsi été animées par Loïc de Châteaubriant assisté de Samuel Gautier, de Futuroouest également.



Ce travail a abouti à la rédaction de trois scénarios exploratoires :

- Territoires de Cornouaille, un développement autonome sans véritable valorisation collective ou projet commun
- Une organisation cornouaillaise, en fédérant le développement au risque de sacrifier les identités
- « Prenons appui sur nos identités », la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.

Ces 3 scénarios ont été présentés lors de 3 réunions de concertation avec les chambres consulaires, les représentants du Conseil général du Finistère et du Conseil régional de Bretagne, l'assemblée plénière du Conseil de développement.

Un Comité de Pilotage* de l'étude, présidé par Michel Carnévet, a été le relais auprès du Conseil d'administration de l'Agence et a fait un point régulier sur l'état d'avancement de la démarche.

Il est apparu que si aucun des scénarios n'était satisfaisant dans sa globalité, cependant en prenant des éléments dans chacun d'eux, on pouvait alimenter un véritable scénario cornouaillais. Un travail de sélection et d'assemblage de ces 3 scénarios a ainsi été mené pour aboutir au scénario de référence.



Un Comité de Pilotage élargi aux 10 présidents des EPCI cornouaillais, a débattu de cette proposition de scénario de référence qui a ensuite été validée en Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement en février 2013.

Ce scénario a ensuite été discuté et validé lors d'une assemblée plénière du Conseil de développement.

Conseil de développement du Pays de Cornouaille

Organe consultatif, le Conseil de développement est composé de personnes physiques sans mandat électif désignées par le Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement. Il se compose d'une assemblée plénière et d'un bureau. Les 40 membres sont répartis dans 4 collèges (entreprises et structures œuvrant dans le domaine économique, organisation syndicale, vie collective et associative, personnalités qualifiées). Sa composition a été renouvelée en 2012.



Documents à télécharger sur
www.quimper-cornouaille-developpement.fr
>Projets de territoire>Cornouaille 2030

* Cf. composition en fin de document



Avis du Conseil de développement du Pays de Cornouaille

Dans le cadre de l'étude prospective, le Conseil de développement du Pays de Cornouaille a émis un avis fort sur les scénarii proposés. Il souhaite que la solution où les territoires de Cornouaille valorisent leurs atouts propres et leurs spécificités mais de manière relativement indépendante, proche de la situation actuelle, ne soit pas retenue. Au contraire, la valorisation collective de la diversité au compte d'un ensemble identitaire et d'un projet commun, doit être la principale ligne de conduite. Le scénario proposant une approche volontariste, privilégiant la recherche des mutualisations et des coopérations de toute nature, est celui qui lui semble le plus pertinent. A condition toutefois qu'il ne privilégie pas une approche purement «technocratique» mais intègre les valeurs culturelles, sociales, identitaires

du territoire. Le Conseil de développement insiste sur la préoccupation de «l'humain» qui doit rester au centre du projet de la Cornouaille. Cela se traduit par une attention forte aux choix urbanistiques et environnementaux et une interpellation de la stratégie économique du territoire. En outre, il attire l'attention des élus sur la nécessité d'une vision fédérée et pas centralisée de la gouvernance du territoire, sur l'affichage indispensable des ambitions des acteurs du Pays, de nature à permettre l'appropriation et la participation de tous aux projets du territoire. Enfin, il fait émerger des thèmes transversaux indispensables à la construction de notre territoire : la place des jeunes, la formation, le développement du numérique, les transports et la maîtrise du foncier.

Phase 3 : 5e rendez-vous la Cornouaille (11 avril 2013)

Le scénario de référence est présenté et partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Afin de privilégier le débat, et plutôt qu'une réunion de restitution intégrale du scénario de référence, les thématiques les plus emblématiques ont été choisies pour animer des tables rondes.

Plus de 200 personnes, élus, techniciens et professionnels ont assisté à ce rendez-vous qui a eu lieu à l'EMBA à Quimper.



Le détail de l'ensemble des présentations des ateliers, ainsi que les 3 scénarios exploratoires et le scénario de référence sont disponibles sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr >Projets de territoire>Cornouaille 2030

Les rendez-vous de la Cornouaille

Chaque année depuis 2008, le Pays de Cornouaille puis Quimper Cornouaille Développement à partir de 2010, organise un événement consacré à un thème concernant le territoire cornouillais.

- 1^{er} rendez-vous autour de l'activité industrielle cornouillaise de Bolloré (Fouesnant et Ergué-Gabéric 2008)
- 2^e rendez-vous sur la question du très haut débit (Le Guilvinec 2009)
- 3^e rendez-vous autour des questions énergétiques (Briec de l'Odet 2010)
- 4^e rendez-vous sur l'armature urbaine cornouillaise et bretonne (Concarneau 2011)
- 5^e rendez-vous sur la démarche prospective cornouillaise (Quimper 2013)

Plus de 200 personnes ont assisté au 5^e rendez-vous de la Cornouaille le 11 avril 2013



Scénario de référence (synthèse)

ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Notre territoire

Au regard des facteurs externes d'évolution et des enjeux particuliers attachés au territoire, le scénario de référence entend proposer une vision volontaire où le territoire se projette vers un avenir souhaité, à partir d'une situation de départ marquée à la fois par des points forts et par des éléments plus contrastés :

■ **périphérique, excentré et vaste**

[territoire situé à l'extrémité d'une région elle-même périphérique par rapport aux dynamiques centrales de l'Europe et s'étendant sur une grande surface géographique]

■ **entouré de territoires peuplés et aux centralités fortes**

[alors que les territoires voisins prennent la forme de grosses agglomérations, la Cornouaille apparaît moins compacte. Elle ne peut compter sur son poids démographique pour faire jeu égal avec les ensembles existants ou en devenir potentiel qui la bordent immédiatement (Pays de Brest-Morlaix, Pays de Lorient-Vannes-Auray)]

■ **Quimper Communauté, une centralité de poids limité**

■ **fort de nombreuses facettes et composantes identitaires**

[grand nombre de leviers de développement diversifiés et de grande qualité possibles]

■ **à identités fortes** [relayées par un tissu social riche de proximités et de solidarités]

■ **littoral et attractif**



Des facteurs influençant la Cornouaille

Des hypothèses sous-jacentes au scénario de référence ont pu être faites sur l'évolution de divers facteurs externes, favorables ou défavorables, sur lesquels le territoire ne dispose pas de leviers, mais que le scénario identifie, et au regard desquels il se préoccupe de déployer une stratégie cohérente :

■ **l'attraction du littoral** [poursuite du mouvement d'attraction vers le littoral breton pour les flux résidentiels et les activités économiques]

■ **le vieillissement de la population** [affirmation du vieillissement de la population comme une donnée motrice pour l'évolution des territoires dans les deux décennies à venir]

■ **une demande forte de produits alimentaires, évoluant vers santé et bien-être** [maintien d'une demande forte à l'échelle mondiale, créant un environnement favorable à une adaptation de l'agriculture productive bretonne et à un environnement économique et social renouvelé. Montée des thématiques alliant santé et alimentation, notamment des produits de la mer]

■ **l'affirmation environnementale** [confirmation d'une forte sensibilité environnementale de l'opinion publique et au cœur des politiques nationales. Risque de persistance, en dépit des efforts faits, de la présence épisodique ou chronique d'**algues vertes**]

■ **l'enjeu énergétique** [progression de l'acuité des questions énergétiques, à la fois en ce qui concerne la production, consommation et stockage de l'énergie]

■ **les nouvelles technologies** [affirmation très forte du virtuel et des technologies numériques dans les usages, en incluant notamment le développement de la **domotique**]

■ **l'évolution des modes de consommation** [évolution générale vers un renforcement des attentes autour d'un usage des biens non nécessairement associé à leur possession : location, troc, partage, échange de services...]

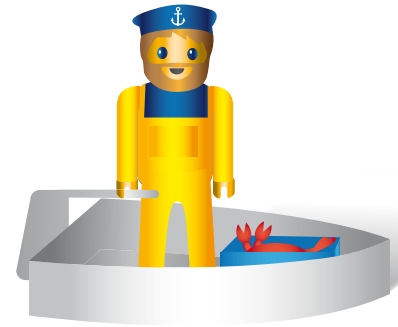
■ **les ressources** [hypothèse de raréfaction des ressources publiques disponibles, de pression forte dans le sens d'une rationalisation des organisations. Des problèmes liés à la diminution des ressources des populations locales notamment pour les retraités]





Les enjeux du territoire

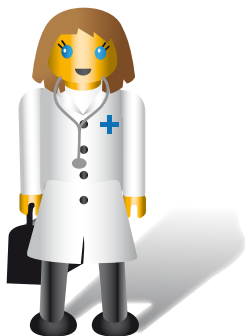
Au regard de ces facteurs d'évolution divers enjeux, adossés aux caractéristiques du territoire et pouvant interférer avec eux, ont été mis en évidence par les scénarios exploratoires. On peut rapidement citer :



1 Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. (INSEE)

- **l'évolution de l'agriculture** [devenir de l'élevage bovin et perspectives potentielles d'évolution vers diverses formes de **végétalisation**]
- **la vitalité des centre-bourgs et centre-villes**
- **quelle économie : productive ou présente¹ ?**
La Cornouaille ayant une carte à jouer sur les deux
- **les usages potentiels du littoral** [aujourd'hui constitués essentiellement par la pêche et le nautisme mais de nouveaux enjeux apparaissent en termes énergétiques et aquacoles. La capacité à accueillir les flux de population]
- **la place des jeunes** [créer un environnement favorable pour les maintenir et les attirer sur le territoire (formation, emploi...)]
- **les moyens de santé** [rationalisation permanente des établissements sanitaires, difficultés sur le plan de la démographie médicale. Pourtant le **vieillesse** de la population, au regard des différentes facettes potentielles que présente le phénomène sur le territoire, constitue un atout]
- **place et développement des flux touristiques** [face à une concurrence de plus en plus forte, notre éloignement géographique doit pouvoir être un avantage]
- **cohésion du tissu territorial** [habitudes de travailler ensemble favorables à la démarche]
- **adhésion de la population et acteurs locaux**, [notamment économiques, aux dynamiques et aux stratégies de territoire]
- **différenciation ou banalisation du territoire ?**
- **capacité à mettre en œuvre une action collective au service d'objectifs partagés.**



DÉMARCHE PROSPECTIVE CORNOUILLAISE

3 scénarios exploratoires

A l'issue de 6 réunions, Futurouest a synthétisé le travail mené par le groupe exploratoire (GEX) sous la forme de 3 scénarios exploratoires.

- **territoires de Cornouaille, un développement autonome sans véritable valorisation collective ou projet commun**
- **une organisation cornouillaie, en fédérant le développement au risque de sacrifier les identités**
- **« prenons appui sur nos identités », la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.**

Ces 3 scénarios exploratoires ont été présentés au Comité de Pilotage le 15 janvier 2013. Le Conseil de développement a rendu un avis le 21 janvier 2013 : il privilégie le scénario « organisation cornouillaie » tout en souhaitant qu'il intègre les valeurs humaines du scénario « prenons appui sur nos identités ». Le scénario « territoires de Cornouaille » se rapproche trop de la situation actuelle et n'a pas été retenu.



Le détail de l'ensemble des présentations des ateliers, ainsi que les 3 scénarios exploratoires et le scénario de référence sont disponibles sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr >Projets de territoire>Cornouaille 2030

Les 3 axes du scénario de référence

« D'une communauté de destin à un territoire de destination »

La volonté exprimée par le scénario de référence est de rendre la Cornouaille visible, d'affirmer sa centralité sur le fondement de l'attractivité résultant de la mise en valeur de ses qualités propres, et de la doter d'une capacité plus grande à peser sur son environnement intérieur et extérieur, tout en préservant le très fort capital de solidarité qui caractérise son tissu social et humain : il s'agit, au total, de dessiner des perspectives justifiant des efforts à mener pour ajuster les ambitions de la Cornouaille aux promesses de son potentiel et aux attentes de ses acteurs et de sa population.

Trois axes constituent le scénario de référence.



Axe 1 : un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités

Une Cornouaille maritime

- **Le territoire de référence de la pêche.** [gestion raisonnée des modes d'exploitation, présence des structures de distribution de masse et de compétences/ressources de formation. Promotion de la qualité du poisson débarqué]
- **Développement maîtrisé du nautisme.** [mise en réseau et gestion dynamique des ports à l'échelle cornouaillaise en dissociant au maximum l'usage du bateau de sa possession. Promotion active auprès de clientèles extérieures et positionnement visible dans le domaine du nautisme léger]
- **Partage dynamique des usages du littoral** [à travers l'élaboration concertée des documents d'urbanisme à l'échelle du Pays]
- **Culture maritime en renouvellement continu** [processus de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), développement des compétences mixtes au sein du monde de la pêche, implication du grand public et une éducation donnée aux jeunes]

Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

- **Qualité des milieux naturels et des ressources en eau** [qui parle pour la Cornouaille]
- **Des paysages, des sites à grande échelle et visibles de loin**
- **Une Cornouaille « à l'aise en Breizh »** [grâce à des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne]
- **La Cornouaille, de l'inspiration à l'innovation,** [grâce à des composantes identitaires en relation avec l'imaginaire et la création]

Une Cornouaille stimulante et saine

- **Une Cornouaille « bien dans son assiette »** [avec la production d'aliments sains et de qualité (produits de la mer)]
- **Une Cornouaille de bien-être naturel** [avec l'image d'un territoire façonné par les éléments naturels]
- **Une Cornouaille sûre** [avec une qualité des relations interpersonnelles, des solidarités de proximité toujours vivantes et une vie associative riche]

La construction d'une destination touristique

- **Une destination en réseaux** [qui prend appui sur une offre de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux et qui mettent en valeur des ressources très réparties permettant une irrigation de l'ensemble du territoire]
- **Une Cornouaille qui accueille** [en se positionnant avec succès dans le tourisme d'affaires et en impliquant la population dans l'accueil des visiteurs]
- **Une Cornouaille qui s'équipe** [avec de grandes infrastructures indispensables pour adosser au tourisme les flux marchands associés]





Axe 2 : un territoire d'énergies

Une force motrice productive, assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire

■ L'agriculture

■ La force motrice de l'alimentaire

[contribution des collectivités publiques et de leurs partenaires institutionnels à l'animation des réseaux des entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. Recherche d'une image tous publics affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille]

Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie

■ Un territoire qui produit et stocke son énergie

[politiques volontaristes de développement des énergies renouvelables, politiques de rupture dans le domaine de la maîtrise de la consommation d'énergie, attention particulière pour la précarité énergétique]

■ Un pôle de compétence BTP

[entreprises performantes, évolutions constantes dans la construction en matière de maîtrise des consommations d'énergie, adaptation à l'arrivée de la domotique]

■ Un pôle d'économie de la santé

[stratégie de mise en place d'une offre de services diversifiés à destination de différents publics dans le domaine de la santé et du bien-être. Objectif : dégager les ressources complémentaires nécessaires pour contribuer au maintien de la qualité des politiques publiques de santé et d'aide à la personne tournées vers la population]

■ Une carte tertiaire productive

[l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Installation d'acteurs économiques tournés vers le numérique, avec l'accueil d'activités légères qui lui sont liées. Développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population et aux entreprises]

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

■ Une stratégie de développement économique

réparti [volonté d'irriguer en activités les secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper. Schéma de développement économique coordonné]

■ Un accompagnement dans l'animation du tissu économique

[les collectivités ont développé une culture de présence auprès des entreprises et de services au plus proche de leurs besoins.

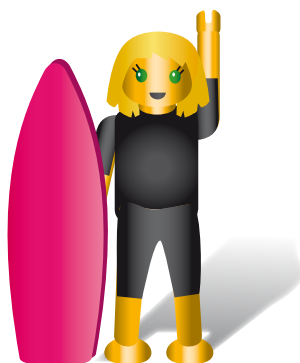
Les entreprises s'organisent plus collectivement, en impulsant des actions communes, parfois intersectoriels. Système de mutualisation de la logistique routière de ses entreprises]

■ Un support à la création et à la reprise

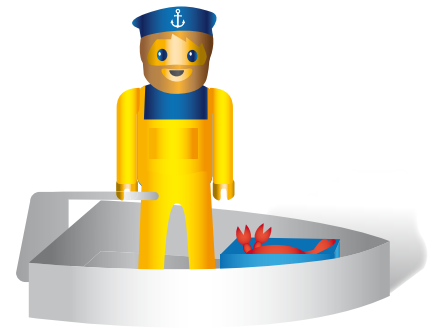
d'entreprises [la transmission des entreprises industrielles et artisanales fait l'objet de politiques territoriales très affirmées. Des actions de long-terme sont menées par les acteurs publics et les entreprises en vue de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise et d'accompagner les projets]

■ D'une Cornouaille créative à une Cornouaille

innovante [stratégie de renforcement des outils de formation, d'innovation et recherche sur le territoire]



Axe 3 : un territoire qui se rassemble



Un urbanisme qui fédère

- **Renouveau des modes constructifs adaptés aux contextes du territoire** [stratégie de rupture avec les modes d'urbanisation antérieurs. Les communes rurales ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique pour les aider à identifier et à mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs identités et contextes respectifs. Promotion de la qualité des nouvelles urbanisations]
- **Revitalisation des centralités** [utilisation, de manière concertée et répartie, de l'ensemble des ressources urbaines et rurales valorisées au mieux, en termes de gestion économe de l'espace, a permis de gérer la capacité d'accueil de façon à répondre à la croissance de la population]
- **Parcours résidentiels et mixités** [maîtriser les effets de la pression foncière et préserver les mixités générationnelles et sociales sur le territoire. Mise en place d'outils de mutualisation d'une stratégie foncière et de politiques urbaines d'organisation du parcours du vieillissement]
- **Stratégies collectives autour du commerce dans les centralités** [stratégies coopératives des acteurs du commerce, en vue de valoriser ensemble les différentes centralités et de développer leur pouvoir d'attraction]
- **Appui aux communes et aux intercommunalités** [mutualiser l'ensemble des outils de nature à apporter aux élus des EPCI et des communes l'appui technique et financier nécessaire à la préparation et à la conduite de leurs opérations d'urbanisme.]

Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

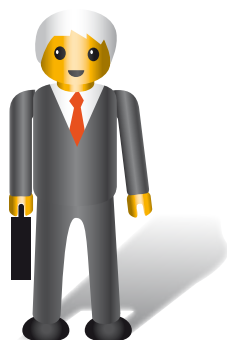
- **Connecter fortement la Cornouaille aux flux externes et irriguer l'ensemble de son territoire**
- **Mise en réseau du territoire avec la BGV** [desserte TER dense des localités placées sur les deux lignes Quimper-Brest et Quimper-Lorient]
- **Irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux.** [maillage de solutions permettant d'assurer la multimodalité tout en organisant la réponse aux besoins divers de mobilités diffuses. Solutions innovantes : autopartage, covoiturage dynamique, PDE, plateformes mobiles (m-mobilité)]
- **Le maintien de la desserte aérienne** [bon niveau d'accès aux vols nationaux ainsi que de bonnes connexions vers l'international via Paris et Lyon]

Une Cornouaille proche et solidaire

- **Accueil et maintien des jeunes** [prendre en compte aussi complètement que possible les besoins des jeunes]
- **Mise en réseau des offres culturelles** [privilégier une approche de proximité, qui respecte les dynamiques locales]
- **Soutien au tissu associatif** [maintien d'une culture associative forte sur le territoire, facteur d'intégration et de lien social ainsi que d'éducation à l'engagement dans des projets d'intérêt général]
- **Développement des flux non marchands impliquant les populations urbaines et rurales**
- **Usages numériques pour les services à la population.** [développement des usages collaboratifs des TIC]
- **Accès aux outils numériques et aux lieux-ressources pour le grand-public**



Cette synthèse du scénario de référence est disponible sur :
www.quimper-cornouaille-developpement.fr
>Projets de territoire>Cornouaille 2030



La Cornouaille de 2030 s'affirme comme un territoire de destination et non de périphérie, qui assume le potentiel qui est le sien, qui devient visible et identifié, qui s'impose et qui pèse dans l'ensemble breton.





Compte-rendu du 5^e rendez-vous de la Cornouaille



Accueil des participants

Anne TREGUER, Journaliste animatrice du 5^e rendez-vous de la Cornouaille :

Bienvenue à ce rendez-vous annuel organisé par l'agence Quimper Cornouaille Développement.

Cette année, les élus ont choisi de vous faire part d'une réflexion engagée avec les acteurs de la société civile il y a un an sur la Cornouaille à horizon 2030.



Discours d'ouverture

Bernard POIGNANT, Président de Quimper Cornouaille Développement, maire de Quimper, président de Quimper Communauté :

Bonsoir à toutes et à tous. Vous êtes nombreux à avoir répondu à notre invitation.

La Cornouaille actuelle est moins vaste que la Cornouaille historique. Elle compte 330 000 habitants, 10 communautés dont 2 communautés d'agglomération (la communauté d'agglomération de Quimper et la communauté d'agglomération de Concarneau), 95 communes et 3 chambres consulaires (la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et la Chambre de Commerce et de l'Industrie).

La Cornouaille est située entre l'agglomération brestoise et l'agglomération lorientaise.

Le premier rendez-vous de Cornouaille a eu lieu fin 2008 à Fouesnant autour d'un grand témoin, Vincent Bolloré. Le groupe Bolloré, qui s'est construit dans notre région, est significatif du développement endogène de notre territoire et d'une économie qui repose sur l'innovation, la technologie et l'audace. En outre, notre territoire compte d'autres groupes importants : Hénaff, Armoric (Meralliance), Tipiak, Bigard, ou encore Tallec. **Notre territoire doit compter sur lui-même. Il doit trouver la force interne pour garantir et promouvoir notre développement.**

Le deuxième rendez-vous de Cornouaille a eu lieu au Guilvinec autour de la question du très haut débit et du numérique. Notre région se situe aux confins du territoire. Les entreprises et les administrations demanderont à la puissance publique un équipement performant en haut débit. La construction de carrefours numériques constitue un enjeu auquel nous devons répondre.

Le troisième rendez-vous qui a eu lieu en 2010 à Briec, portait sur l'énergie, alors que la mise en place du pacte électrique breton était prévue. Nous avons insisté sur la nécessité de progresser dans la production d'énergies non fossiles et de réaliser des économies d'énergie.

Le quatrième rendez-vous a eu lieu à Concarneau. Il portait sur l'armature urbaine. La Cornouaille n'est pas métropolisable. L'harmonie de son armature urbaine et l'équilibre de sa population doivent être conservés.

Cette année, nous avons travaillé sur la future Cornouaille. Nous devons préparer les prochains contrats (le contrat liant le Conseil régional et l'Etat, le contrat de pays liant la Cornouaille et le Conseil régional, les contrats liant les communautés de communes et le Conseil général et les contrats conclus dans le cadre des fonds européens). Les différents acteurs doivent partager une vision commune de la Cornouaille afin de définir les chantiers prioritaires. Le travail que nous vous présenterons ce soir est une étape dans la construction de cette vision commune.



Introduction

Michel CANEVET, Président de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, Elu référent « Démarche prospective cornouillaise » :

Le Président du Pays de Cornouaille et de Quimper Cornouaille Développement m'a confié la charge d'animer la démarche prospective cornouillaise. Nous avons créé un Comité de Pilotage composé d'élus, notamment de Jean-Claude Sacré, de Roger Le Goff, de Marc Andro et de Rémi Bernard, des cadres de Quimper Cornouaille Développement, notamment de Ronan Marcel -Directeur-, Luc Mallet, Laurent Bruchon et de Betty Robert. De plus, nous nous sommes adjoints les services d'un cabinet spécialisé en matière de prospective, le cabinet Futuroouest, représenté par Loïc de Châteaubriant.

Nous avons mené une démarche participative. Des rencontres individuelles ont eu lieu et des ateliers ont été organisés à Fouesnant, à Briec et à Douarnenez. De plus, nous avons créé un groupe exploratoire, composé d'une vingtaine de représentants des acteurs économiques, culturels et sociaux des différents territoires de Cornouaille.





La Cornouaille s'appuie beaucoup sur le secteur primaire, notamment sur la pêche et l'agriculture. Ces deux activités ont permis le développement industriel de la Cornouaille. En outre, la Cornouaille est une destination touristique convoitée.

L'économie est assez diversifiée, mais nous devons identifier les atouts du territoire. De plus, en vue de solliciter des financements auprès de la Région, du Département, de l'Etat et de l'Europe, nous devons préciser l'orientation que nous souhaitons donner à la Cornouaille.

Par ailleurs, la Cornouaille est riche d'acteurs dynamiques que nous devons mobiliser et accompagner pour que notre territoire compte à l'avenir. Notre environnement évolue. Autour de la métropole de Brest de grands projets sont menés. A l'Est, le territoire composé de Lorient, Auray et Vannes, avantaagé par l'arrivée du TGV, montre un certain dynamisme.

De plus, un bond démographique important est annoncé en Bretagne d'ici 25 ans. Nous devons nous préparer à accueillir de nouvelles populations en conservant notre identité culturelle. Notre identité culturelle est visible dans la carte d'invitation. Cette carte ainsi que l'ensemble de la communication ont été réalisées en interne par les collaborateurs de Quimper Cornouaille Développement.

Notre identité culturelle est visible dans la carte d'invitation. Cette carte ainsi que l'ensemble de la communication ont été réalisées en interne par les collaborateurs de Quimper Cornouaille Développement.



Nous devons exploiter nos atouts. Les orientations définies par le groupe exploratoire ont été validées par le Comité de Pilotage et le Conseil d'Administration de Quimper Cornouaille Développement. Nous devons travailler ensemble sur les projets d'aménagement du territoire : chaque élu doit dépasser la vision de son propre territoire.

En Cornouaille, nous avons des tempéraments individualistes : nous devons travailler encore plus ensemble à l'avenir.

L'ensemble de la Cornouaille doit bénéficier d'outils numériques de qualité. Le désenclavement numérique permettra en effet à des acteurs comme Verlingue, basé à Quimper, de continuer à se développer sur notre territoire.

Nous avons su tirer profit de notre façade maritime grâce à la pêche et aux loisirs nautiques. Le domaine maritime présente également des atouts en matière d'énergie. Le projet Bolloré relatif aux batteries est porteur d'avenir. Notre politique doit favoriser les énergies renouvelables en cohérence avec ce projet.



Première table ronde : Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

Des paysages et des sites à grande échelle et visibles de loin : Grand Site de la Pointe du Raz

La Pointe du Raz et le Cap Sizun viennent d'obtenir le label Grand Site de France. Quels sont les atouts de ce label ?



**Bernard LE GALL, Président
de la Communauté
de communes du Cap Sizun :**

Le label Grand Site de France est un label décerné par l'Etat aux sites très fréquentés et pour lesquels un projet de valorisation patrimoniale et d'accueil du public est mis en œuvre dans une démarche de développement durable.

Douze sites en France, dont désormais un en Bretagne, bénéficient de ce label.

Le label de la Pointe du Raz et du Cap Sizun couvre la Pointe du Raz, la Pointe du Van et la côte Nord du Cap Sizun.

Ce label donne au territoire une identité paysagère et patrimoniale forte et lui confère un avantage compétitif sur le marché du tourisme.

Les destinations touristiques sont en concurrence et de plus en plus concurrentielles.

Anne TREGUER :

Quel est le nombre annuel de visiteurs de la Pointe du Raz et du Cap Sizun ?

Bernard LE GALL :

Il est de 800 000.

Par ailleurs, le label Grand Site de France présente un atout en termes de développement. Le Cap Sizun a l'ambition de devenir un territoire d'excellence et une destination privilégiée pour les randonneurs. Il est traversé par un réseau de 450 kilomètres de sentiers de randonnée. Grâce à ce réseau, les visiteurs de la Pointe du Raz pourront découvrir d'autres sites naturels et patrimoniaux remarquables.

Anne TREGUER :

L'objectif est de passer d'un tourisme de passage à un tourisme de séjour ?

Bernard LE GALL :

Tout à fait. Par ailleurs, redonner au territoire son identité paysagère et patrimoniale est une démarche d'ouverture et de développement. Selon André Malraux, « *le pire serait de ne ressembler à rien* ». Cette citation ne s'applique pas à la **Cornouaille qui dispose d'un capital identitaire extraordinaire ce qui en fait un formidable levier de développement.**

Anne TREGUER :

Compte tenu de l'augmentation prévisible du nombre de visiteurs, de nouvelles structures d'accueil ont-elles ou seront-elles construites dans les prochaines années ?

Bernard LE GALL :

Le label est décerné pour six ans. Nous souhaitons proposer une offre complète en matière de randonnée et d'hébergement. Notre objectif n'est pas nécessairement d'accueillir davantage de visiteurs ; il est de fixer la clientèle sur le territoire.

Une Cornouaille «A l'aise en Breizh»

Anne TREGUER :

Anne Gouerou, vous avez eu la chance de participer au groupe exploratoire. Vous connaissez bien le milieu culturel breton. L'une de vos craintes est-elle la banalisation de la culture bretonne ?



**Anne GOUEROU, Journaliste,
Membre du Conseil de
développement du Pays
de Cornouaille :**

Oui. Il existe un risque de banalisation.

Le slogan "A l'aise Breizh" est le symbole d'une identité assumée depuis maintenant plusieurs années.

Ceci étant, pendant des siècles, les

Bretons ont été considérés comme des paysans ignares et superstitieux parlant un langage barbare. Pour modifier notre image, nous avons réalisé une révolution silencieuse. Après la seconde guerre mondiale, nous avons modernisé l'agriculture et abandonné la langue bretonne, ainsi que le biniou. En quelques décennies, nous sommes devenus les premiers dans le domaine de l'agriculture et les résultats de nos élèves au baccalauréat sont devenus excellents. Cependant, la langue populaire bretonne était alors presque à l'agonie.

Heureusement, dans les années 50, certaines personnes de Cornouaille ont lancé les fest-noz (nous pouvons remercier Loeiz Ropars) et les bagadoù. A cette époque, les trois quarts de la population parlaient couramment le Breton.

Les années 70, années d'Alan Stivell, ont ensuite balayé la honte. Les Bretons sont devenus fiers de leur identité. Des militants ont créé les écoles Diwan et ont amené l'Etat à créer des filières bilingues dans l'Education Nationale.

Dans les années 80, l'identité bretonne s'est légèrement affaiblie.

Les années 90 ont porté un puissant renouveau culturel, grâce à la musique et plus particulièrement à Dan Ar Braz.

Dans les années 2000, nous avons assisté à un étiolement des références culturelles bretonnes. Or la créativité culturelle, à l'instar de la mer, vit de la richesse de l'estran. Quel substrat sera susceptible de nourrir l'identité bretonne ? Depuis le début des années 2000, notre territoire s'appauvrit. Les flux de la mondialisation le ravinent.

Les références culturelles bretonnes s'étiolement et deviennent marginales. Le trop faible niveau d'attention locale à cette dimension culturelle ne compense pas cet appauvrissement.

Le nombre de fest-noz et leur fréquentation diminuent. Avec 1 300 élèves dans le primaire bilingue, le pays de Cornouaille est très en retard par rapport au pays de Brest et aux pays de Basse Bretagne. La charte européenne des langues régionales et minoritaires est encore retoquée. Nous ne disposons pas de chaînes de télévision ou de radio régionales de langue bretonne. En outre, l'histoire de la Bretagne est méconnue, faute d'être enseignée. Par ailleurs, à la campagne, la mention lieu-dit commence à s'imposer devant les noms de village. De plus, il semble que certaines communes s'in-

terrogent sur l'évolution des noms des villages. Or les noms actuels doivent être précieusement préservés.

La dynamique identitaire bretonne portée par le milieu associatif et artistique est soutenue par les collectivités publiques. Néanmoins, les subsides publics sont généralement restés à de faibles niveaux au regard de leur médiatisation et de l'importance stratégique de l'identité dans le développement économique. N'ignorons pas les signes qui montrent un essoufflement : le territoire de Cornouaille est en phase de banalisation. L'identité est source d'ouverture, d'équilibre social, d'attachement, de fierté et de partage. **Sans identité, nous n'avons que peu de chances d'être identifiés.**

Notre identité et la beauté de nos paysages attirent les visiteurs. Sans culture vivante, le marketing montrera vite ses limites. Nous disposons encore d'atouts d'importance : une vingtaine de bagads en Cornouaille, près d'une trentaine de cercles celtiques, des artistes, des fest-noz, des festivals, des entreprises culturelles, des milliers de jeunes bilingues, 35 à 40 000 locuteurs qui parlent la langue du pays...

Ensemencions le sol nourricier de l'identité avant qu'il ne devienne trop pauvre pour porter des fruits créatifs. Soyons vraiment à l'aise en Breizh, avec ambition et ouverture dans la création et l'innovation.

La Cornouaille, de l'inspiration à l'innovation

Anne TREGUER :

Jean-Pierre Le Goff, vous avez racheté les faïenceries Henriot en 2010. Selon vous, les racines cornouaillaises doivent permettre de construire le futur. Une meilleure dynamique territoriale doit-elle exister ?

Jean-Pierre LE GOFF, Président directeur général d'Henriot Quimper :



Quimper est la capitale de Cornouaille, mais ce n'est pas une métropole. La répartition de la population doit rester homogène sur l'ensemble du territoire.

Quand j'ai racheté les faïenceries Henriot, j'ai pensé que comme j'avais les pieds dans le granit, je devais avoir la tête dans les étoiles. Un publicitaire m'a alors parlé des « racines du futur ».

On m'a en outre enseigné le cantique breton, la foi dans nos grands-pères. Pour construire son avenir, il faut extraire de son passé les bons gènes.

La devise « les racines du futur » convient tout à fait au territoire de Quimper, qui a un passé exceptionnel et qui doit se tourner vers le futur. Ce territoire a des atouts, mais il doit se distinguer et s'ouvrir vers les nouvelles technologies, attirer des entreprises, mais, pour atteindre ces objectifs, il faut atteindre une masse critique.

Les métropoles ont attiré les universités et les centres de transfert. La capacité de Quimper ne réside pas dans la création de savoirs, mais dans le transfert technologique. La ville doit récupérer les connaissances produites par les laboratoires de Nantes, de Rennes et de Brest, pour les mettre à la disposition du peuple de Cornouaille.

Quimper ne doit pas concentrer toutes les activités. Les autres villes du territoire doivent être irriguées. La ville de Douarnenez est en train de mourir ; nous devons l'assister et lui redonner espoir.

Anne TREGUER :

Comment donner des ailes à Douarnenez ?

Jean-Pierre LE GOFF :

Saint-Nazaire a été rapproché de Nantes, à travers l'installation de nombreuses industries à l'ouest de Nantes. Peut-être faut-il rapprocher Douarnenez de Quimper...

Douarnenez est l'un des beaux sites du monde, mais il n'y existe aucune activité. **Pourtant, de beaux projets technologiques et touristiques pourraient être conduits en Cornouaille : c'est un territoire exceptionnel avec de petites perles.**

Mon homonyme, sociologue au CNRS, a publié un livre intitulé *La fin du village*¹. Il prévoit la disparition des communes et des départements d'ici 2030. Dans l'aménagement du territoire, la Cornouaille pourrait constituer un cas test au niveau français.

L'avenir du territoire de Quimper repose sur la haute technologie et sur des entreprises telles que Bolloré. Les entrepreneurs doivent investir tous les secteurs industriels et touristiques.

Focus de Loïc de CHATEAUBRIANT : La construction d'une destination touristique



Loïc de Châteaubriant et Anne Treguer

Anne TREGUER :

Loïc de Châteaubriant, la Cornouaille exploite-t-elle suffisamment son potentiel ?

Loïc de CHATEAUBRIANT, Consultant Futurovest :

Il faut entendre le cri d'alerte sur la banalisation du territoire. Le groupe exploratoire s'est intéressé à la valorisation de nos ressources. **Même si certaines ressources sont partagées par d'autres territoires bretons, la Cornouaille dispose de richesses qui ont une capacité de rayonnement à l'international.** En outre, il existe une continuité entre le passé et les dynamiques entrepreneuriales actuelles. Les peintres impressionnistes qui ont fait connaître la Bretagne ont séjourné en Cornouaille. Nous pouvons mettre en avant nos paysages, les couleurs, les lumières. En considérant les

¹ *La fin du village. Une histoire française.* Jean-Pierre Le Goff, Gallimard, 2012



éléments de visibilité de la Bretagne, la Cornouaille apparaît toujours comme très marquée par ces indicateurs : il y a une profondeur de racine importante de la Cornouaille notamment à travers nos paysages : le grand site de la Pointe du Raz, une des plus belles baies de France avec Douarnenez.

Anne TREGUER :

Nous disposons d'un formidable trésor que nous ne valorisons pas ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

Les territoires doivent compter sur leurs ressources. La Cornouaille dispose de ressources de dimension nationale voire européenne qui représentent des réalités objectives, sources de visibilité et de différenciation. Notre territoire est caractérisé par un fort substrat humain avec une réalité de continuité de la perception des habitants, leur vie, et ce que les visiteurs peuvent percevoir qui ne relève pas du folklore mais bien d'un territoire vécu et vivant.

La Cornouaille dispose d'atouts de visibilité et de différenciation : la Cornouaille n'est pas semblable aux autres et a une capacité de rayonnement à une échelle bien plus importante que d'autres territoires et pourtant, la Cornouaille demeure très peu visible à l'extérieur.

Anne TREGUER :

Le tourisme constitue-t-il un levier pour améliorer la visibilité de notre territoire ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

Le tourisme constitue certainement un des canaux de révélation du territoire et de sa population puisqu'il permet de raconter l'histoire de notre pays : les visiteurs peuvent ainsi s'y identifier. Le fait de posséder une identité permet à un territoire de se projeter, d'exister et de communiquer avec les autres territoires.

Fondamentalement ce qui fait que des entreprises existent, c'est la motivation et l'engagement d'un entrepreneur qui prend des risques pour se localiser quelque part et y investir.

Il y a donc une part d'envie qui est fondamentale pour les gens qui viennent, qui passent.

Le tourisme peut être un élément de construction collective d'un territoire.

La Cornouaille a un atout rare : elle a la capacité à offrir une continuité possible entre des éléments exceptionnels et de très grand rayonnement et avec la vie.

L'aspect identitaire est ici fondamental pour pouvoir se projeter.

En ce qui concerne la métropolisation, si le pouvoir se distribue au regard du poids de la population et de l'activité, la Cornouaille perdra le combat. Elle est en effet entourée de territoires beaucoup plus importants : le territoire constitué de Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, Laval, Vitry, Angers et du bocage vendéen, à l'Est ; l'agglomération de Brest et de Morlaix, au Nord, et le territoire de Lorient, Auray et Vannes, au Sud.

La Cornouaille doit miser sur ses atouts et jouer avec : il faut avoir envie. Ceci étant, comment un territoire investit-il dans l'immatériel, la culture ou encore l'identité ? Comment s'organise-t-il collectivement ? Comment révéler des énergies porteuses d'avenir ?

Echanges avec la salle

**Yves ROBIN, élu à Concarneau
Cornouaille Agglomération :**

La ville close de Concarneau accueille environ un million de visiteurs par an. En outre, nous réaliserons un pôle muséal autour de deux musées, dont le musée de Pont-Aven.

Table ronde : Une Cornouaille inspiratrice et de caractère



Deuxième table ronde : Une Cornouaille productive

Un socle d'activités primaires

Anne TREGUER :

André Sergent, pensez-vous qu'il existera à l'avenir plusieurs modèles agricoles en Cornouaille ?



André SERGENT, Président de la Chambre d'agriculture du Finistère :

L'agriculture, notamment le secteur de l'élevage, est actuellement dans la tourmente.

Il existe plusieurs modèles agricoles et notre agriculture est riche de sa diversité. Nous comptons plusieurs atouts : le climat, une demande de

produits alimentaires et une organisation de notre territoire de l'amont à l'aval.

Notre avenir est néanmoins incertain en raison de l'existence de menaces. Les normes applicables à l'agriculture se multiplient et font obstacle à l'action. Par ailleurs, le foncier agricole disparaît de manière irréversible. En outre, la rentabilité de l'agriculture est insuffisante et risque de décourager les agriculteurs et les porteurs de projets. **Il existe un défaut de communication sur les efforts engagés par le monde agricole.** Enfin, le Finistère est au bout du monde. Pour pallier notre éloignement, nous devons innover.

La performance économique et la performance environnementale doivent être conciliées.

Les sites d'exploitation seront moins nombreux, plus importants et sous la responsabilité de vrais gestionnaires. Notre agriculture restera néanmoins diversifiée avec d'autres types d'activités.

Les productions agricoles doivent être maintenues pour garantir la pérennité de nos outils et de nos emplois.

Anne TREGUER :

Le territoire compte 2 000 marins ; le nombre d'emplois induits est de 8 000.



Jean-Paul STANZEL, Président de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, Elu référent maritime de la Cornouaille :

Beaucoup de similitudes existent entre l'agriculture et la pêche. Les politiques doivent prendre en compte la nécessité de préserver l'environnement et considérer la mondialisation des produits. Nous importons

70% de nos poissons. L'objectif est d'atteindre l'autonomie alimentaire au niveau européen et de répondre aux besoins vitaux de la population.

Le secteur de la pêche est en crise depuis 1993 : l'effectif des marins a diminué d'environ 40% ; le nombre de bateaux de 300 ; la production de 20 000 tonnes. Néanmoins, la pêche

cornouaillaise reste très importante : elle représente 25% de la pêche fraîche française. La Cornouaille compte six principaux ports de pêche. Certains ports pourraient accueillir davantage de bateaux.

Le nombre actuel de bateaux est de 475. Dans le Finistère, l'emploi dans le secteur de la pêche représente 8,5 % de l'emploi total. Parmi les emplois figurent la construction navale, le mareyage, la logistique, etc.

Anne TREGUER :

A l'avenir, restera-t-il 2 000 marins ?

Jean-Paul STANZEL :

Le nombre de marins doit être au moins de 2 000. Les emplois de production doivent être conservés sur le littoral. De plus, de nouvelles activités maritimes doivent être développées : l'activité éolienne, la conchyliculture, la culture des algues... Nous devons néanmoins veiller à l'absence de conflits d'usage.

Par ailleurs, l'âge de notre flotte est supérieur à 25 ans. La moyenne d'âge des marins est également élevée. Nous devons permettre aux marins de financer et de moderniser leurs bateaux et promouvoir leur métier.

Anne TREGUER :

Les directives de Bruxelles devront aussi être prises en compte.

Jean-Paul STANZEL :

Les marins manquent de visibilité quant à la politique de Bruxelles. Les marins sont favorables à la protection des ressources, mais peut-être faut-il travailler sur la sélectivité des chaluts. « **Il vaut mieux trier sur le fond que sur le pont** ».

Les infrastructures existent mais nous manquons d'hommes et de bateaux. Nous devons nous mobiliser pour valoriser le métier de pêcheur.

Anne TREGUER :

Comment nous mobiliser en la matière ?

Jean-Paul STANZEL :

La mer de Cornouaille devrait être reconnue comme un produit d'appel et les relations avec les professionnels doivent être développées.

Anne TREGUER :

Le lobbying doit-il être renforcé auprès de Bruxelles ?

Jean-Paul STANZEL :

Oui. Nous devons défendre notre territoire.



La force motrice de l'alimentaire

Anne TREGUER :

Le secteur agroalimentaire est important dans l'économie cornouaillaise et a commencé à se structurer en réseau. Ce secteur s'intéresse-t-il de plus en plus aux relations entre la santé et l'alimentation ?

© Pascal Pérennec
Ville & Quimper Communauté



Cécile VAUCHEZ, Chef de projet agroalimentaire, Déléguée territoriale du pôle Valorial Bretagne Occidentale

Oui. Dans le secteur de l'agroalimentaire, le nombre d'entreprises et d'emplois avec des ressources proches et de qualité (agriculture, pêche) est important en Cornouaille.

La population augmente et vieillit. Nous devons accompagner nos industriels afin qu'ils proposent des produits qui permettront à la population de mieux vieillir. De plus, nous devons proposer nos produits aux populations de nos territoires, mais aussi aux populations des autres territoires, grâce à des moyens logistiques innovants.

Comment nous inscrivons-nous dans la construction de l'avenir européen ? La projection de l'Europe est construite sur la base de trois piliers. Le premier est le leadership industriel : nous comptons en Cornouaille de bons industriels. Nous devons continuer à les soutenir pour qu'ils restent compétitifs.

Le deuxième levier est l'excellence de la recherche. L'UBO s'intéresse à la sécurité sanitaire des aliments. Il s'agit là d'un enjeu européen particulier. De plus, nous disposons d'un centre technique associé, à savoir l'Adria Développement. Par ailleurs, nous pouvons récupérer les connaissances développées à Nantes et à Rennes, via le réseau des centres techniques, le Pôle Valorial et de nouveaux instruments.

Le troisième pilier porte sur les enjeux sociétaux, la croissance et le vieillissement de la population, l'accès de tous à la nourriture... La Cornouaille doit accompagner les entreprises grâce à un réseau, à la formation, à la recherche et aux outils industriels.

Anne TREGUER :

Tous les acteurs de l'agroalimentaire sont-ils prêts à construire ensemble un réseau durable ?

Cécile VAUCHEZ :

Les industriels et les politiques ont déjà soutenu la création du pôle Valorial, qui couvre trois régions : la Bretagne, les Pays-de-Loire et la Basse-Normandie. Sur notre territoire, nous montons de nombreux projets avec les industriels qui ont la volonté de proposer de bons produits aux consommateurs de demain à travers des démarches collaboratives (nouveaux produits, process, emballages, etc.).

Les énergies marines renouvelables

Anne TREGUER :

Sabella est une entreprise qui développe des hydroliennes. Jean-François DAVIAU, quels sont vos projets dans le Raz de Sein ?



Jean-François DAVIAU, Président de Sabella SAS :

Sabella a été créée à Quimper il y a une douzaine d'années et a connu une forte croissance à partir de 2008. **La Cornouaille est dotée d'une ressource énergétique favorable au développement durable.** Nous devons développer l'hydro-cinétique dans le Raz de Sein, la Chaussée de

Sein et le Fromveur.

La Bretagne est actuellement alimentée en énergie par la Normandie et les Pays-de-Loire à hauteur de 95% de ses besoins. Grâce aux nouvelles énergies, les sources de production pourront être rééquilibrées.

Anne TREGUER :

Projetez-vous de créer une ferme hydrolienne dans le Fromveur à moyen terme ?

Jean-François DAVIAU :

Oui. Une ferme pilote sera sans doute installée dans le Fromveur en partenariat avec GDF Suez. En outre, nous prévoyons des développements commerciaux notamment à l'international, dans les endroits où il existe des gisements de courant marin.

Anne TREGUER :

Ambitionnez-vous de rendre autonome énergétiquement l'île-de-Sein ?

Jean-François DAVIAU :

Dans le Raz de Sein, le projet est encore peu avancé. Il est néanmoins porté par les îliens qui souhaitent en effet que leur île soit autonome énergétiquement. Les trois îles du Ponant (Ouessant, Molène et Sein) utilisent des énergies fossiles (fuel) qu'il faudrait remplacer par des énergies propres.

Anne TREGUER :

Quelle est l'échéance du projet pour l'île de Sein ?

Jean-François DAVIAU :

Il appartient à Jean-Pierre Kerloc'h (maire de l'île de Sein) de répondre à cette question. Des fermes pourraient être installées à la Pointe du Raz.

Sabella SAS est basée en Cornouaille car elle se situe au centre d'un ensemble organisationnel composé de Brest qui compte un industriel majeur et de Lorient qui compte un client partenaire majeur, à savoir GDF Suez. Par ailleurs, des autorisations d'implantation sur le domaine public maritime sont demandées aux services préfectoraux de Quimper. Actuellement, Sabella compte huit ingénieurs. La technologie que nous proposons est prometteuse. Nous menons une opération de levée de fonds et nous sommes aidés par les collectivités territoriales. Ceci étant, la France est peu expérimentée en matière de patriotisme industriel. Peut-être Bernard Poignant pourrait-il favoriser le partenariat entre Sabella et les industriels présents en Cornouaille...

Echanges avec la salle

Anne TREGUER :

Alain Le Quellec, vous êtes maire de Quéménéven et agriculteur. Quelle est votre vision de l'avenir de l'agriculture dans le Finistère ?

Alain LE QUELLEC, maire de Quéménéven :

Elle est pessimiste. J'ai eu la chance de participer au groupe exploratoire. En raison de la complexité des métiers de pêcheurs et d'agriculteurs, nous observons un manque de motivation : les jeunes ne s'installent plus dans ces secteurs.

Si nous maintenons le modèle actuel, dans vingt ans, la Cornouaille ne comptera plus d'élevages. En effet, un modèle libéral ne peut coexister avec des contraintes importantes. Or les contraintes sanitaires, environnementales et sociales ne seront pas desserrées. Le marché doit donc être organisé au regard des possibilités de production. Au sein de la Cornouaille, un partenariat est nécessaire avec tous les acteurs (y compris les consommateurs).

Comme l'a déjà indiqué André Sergent, des perspectives pour l'agriculture existent à un horizon de 10 à 20 ans. Ceci étant, pour que nous puissions nous adapter dans 10 à 20 ans, nous devons travailler dès à présent et ensemble sur la transition et explorer les différentes pistes existantes (la méthanisation et le développement d'une filière bois).

Albert BILLON, membre du Conseil de développement du Pays de Cornouaille :

Les agriculteurs ne sont plus fiers de leur métier ; nous devons restaurer le sentiment de fierté.

Les pêcheurs sont, quant à eux, toujours fiers de leur métier et des jeunes souhaitent exercer ce métier, mais nous manquons de bateaux.

Le tissu associatif, qui alimente le sentiment de fierté, existe dans l'industrie, mais plus dans l'agriculture.

Nous devons réaliser des choix collectifs structurants en faveur d'une Cornouaille multipolaire. Les ressources doivent être concentrées pour dégager des masses critiques et construire des projets fédérateurs à un horizon de 10 à 15 ans tels que la construction d'une ligne TGV, le développement des outils numériques ou encore les projets autour de la mer.

Ludovic JOLIVET, conseiller communautaire à Quimper Communauté, conseiller régional :

Nous oublions trop souvent que la Bretagne, sollicitée par l'Etat français, s'est mobilisée pour nourrir le peuple français après la guerre. Désormais, notre capacité de production est supérieure aux besoins de la population française. Aujourd'hui, l'agriculture et les paysans sont critiqués en raison de l'apparition d'algues vertes. Pourtant, quel salarié dans l'industrie ou dans l'agroalimentaire accepterait des conditions de travail et des salaires aussi misérables que ceux des paysans (un paysan gagne 2 à 3 euros par heure de travail) ? Les responsables politiques doivent se montrer fiers des Bretons et des agriculteurs.

Patrig MORVEZEN, membre du Conseil de développement du Pays de Cornouaille :

La richesse principale de la Bretagne est constituée des Bretons. Le fait que les Bretons sont reconnus comme travailleurs est un élément déterminant dans l'attractivité du territoire.

Daniel LE BIGOT, conseiller communautaire à Quimper Communauté :

Notre modèle agricole, qui était encore pertinent dans les années 70/80, doit évoluer afin de préserver l'environnement. Pour retrouver la confiance des acheteurs, un travail sur le produit et les conséquences de la production sur l'environnement doit être mené.

L'apparition d'algues vertes est préjudiciable au tourisme. Même si les cultivateurs réalisent des efforts, les conséquences néfastes de la production sont visibles.

Jean-Robert GEOFFROY, directeur général de l'ADRIA Développement :

Si les élevages disparaissent, que deviendront les usines et les abattoirs ? La menace qui pèse sur l'agriculture pèse également sur l'agroalimentaire. Nous devons prendre en compte les contraintes sanitaires et environnementales et retrouver des ressources de solidarité, d'intelligence et d'innovation pour adapter notre modèle.

Daniel JAOUEN, producteur de lait et de poulets à Plonéour-Lanvern :

Les nitrates sont indispensables à la santé et la seule conséquence néfaste de l'agriculture intensive en Bretagne est la prolifération des algues vertes.

Par ailleurs, la Bretagne est la seule région européenne qui voit la concentration de nitrates diminuer.

En outre, 40% des poulets consommés en France proviennent d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique. Une personne de Quimper qui consomme du poulet allemand paye une fois l'écotaxe ; une personne qui consomme du poulet breton, 8 fois !

Je suis producteur de lait et de poulets depuis bientôt 30 ans. Je suis fier de ma production. Elle est certes industrielle, mais, compte tenu de la faiblesse du prix de mes produits, elle peut être achetée par l'ensemble des consommateurs. J'ai offert 2 000 litres de lait au Restos du Cœur, dans la mesure où j'ai dépassé mon quota de production.

Mes collègues et moi-même nourrissons sainement une population qui vieillit.

Table ronde : Une Cornouaille productive





Focus de Loïc de CHATEAUBRIANT : une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

Anne TREGUER :

Loïc de Châteaubriant, que reteniriez-vous du travail que vous avez mené sur le terrain ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

Il existe une dualité similaire entre agriculture/pêche et la culture (Cf. précédente table ronde) :

-soit on passe en dessous d'un seuil critique avec pour conséquence : banalisation, perte de spécificité, illisibilité, etc.

-soit on saisit des opportunités extraordinaires valorisables.

La Cornouaille a la capacité de répartir spatialement les activités de production de manière à ce que la vie se maintienne sur l'ensemble du territoire. En effet, la Cornouaille est caractérisée par une activité productive liée au sol, aux ressources matérielles, physiques et par des flux liés au commerce et au tourisme.

Modifier cet équilibre remettrait en cause la capacité du territoire à assurer un développement pérenne et à maintenir une identité répartie.

Anne TREGUER :

Qu'est-ce qu'on fait ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

La Cornouaille dispose d'une quantité de ressources propres à de multiples activités.

D'abord, compte tenu de l'existence d'éléments intangibles (normes environnementales, etc.), la Cornouaille doit faire preuve d'une capacité tribunicienne : elle doit en effet prendre à partie les acteurs en présence et s'imposer.

Anne TREGUER :

La Cornouaille doit taper du poing sur la table très fortement et tous ensemble ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

La Cornouaille survivra toujours : il y a des nombreux atouts comme le cadre de vie par exemple. En bref, en Cornouaille, il fait bon à l'ombre des pommiers.

L'enjeu principal pour conserver son activité économique réside dans sa capacité à continuer à exister et à être elle-même c'est-à-dire à se mobiliser, interpeller, s'imposer.

La Cornouaille doit se mobiliser collectivement, même si de nombreuses thématiques sont habitées par des contradictions de points de vue, de sensibilités et d'intérêts. **Quand les composantes géographiques, sociales et économiques de la Cornouaille vont-elles parvenir à se fédérer et à définir une position commune afin de faire valoir la capacité imprécatrice du territoire et tirer parti de ses atouts ?**

Les entrepreneurs qui souhaitent investir en Cornouaille doivent trouver un écho collectif positif.

Echanges avec la salle



Marc ANDRO, Vice-président de Quimper Cornouaille Développement :

L'économie motrice regroupe les activités qui interviennent dans des marchés qui ne sont pas locaux, telles que l'agriculture, la pêche, les industries alimentaires, une partie du secteur tertiaire, le tourisme et l'énergie. Sur le territoire, les emplois

des activités motrices représentent 25 à 30% de l'ensemble des emplois. Les emplois du bâtiment, des commerces et des services en représentent ainsi 70%.

Aucun pays ne vivra que sur des activités induites, nous devons défendre les activités primaires et industrielles dans une perspective de développement durable. Nous ne pouvons renoncer aux activités motrices. Le modèle agricole breton n'est ni aberrant ni spécifique.

Nous devons défendre notre identité, dans la mesure où elle est favorable à la création d'emplois induits. En effet, les personnes qui ont conscience de l'identité du territoire ont tendance à investir dans le logement, à consommer des produits locaux, à lire les journaux locaux, à assister à des spectacles locaux...

Plus on aura d'identité, plus l'activité motrice générera des activités induites.

Enfin, pour attirer des personnes, nous devons exprimer nos différences : notre qualité de vie, notre patrimoine, nos paysages, notre tissu social...

Nous devons collectivement défendre notre appareil productif et assumer notre identité pour assurer un avenir à la Cornouaille.

Jean-Pierre LE GOFF :

La Cornouaille doit se battre, avec la Bretagne, mais contre Paris. Par exemple, nous avons dû nous battre pour imposer deux projets de bateaux de pêche innovants. Le premier bateau de pêche du futur est en train d'être conçu par le bureau d'études Mauric. Par ailleurs, en 1981, un plan stratégique sur l'énergie a été défini. En 1983, l'Ifremer a été créé à Nantes et a lancé des projets relatifs aux houlomoteurs, aux hydroliennes, au ramassage des nodules sous-marins. Tous ces projets ont été abandonnés, alors qu'une filière aurait pu être créée en Bretagne pour les porter.



Troisième table ronde : Une Cornouaille énergÉTIC et de santé

Anne TREGUER :

L'objectif de cette table ronde est de mettre en évidence les gisements d'emploi dans les secteurs du bâtiment, du numérique et de la santé.

Les enjeux de la rénovation thermique

Anne TREGUER :

Quels sont les enjeux importants dans le domaine de la rénovation thermique en Cornouaille ?



Bénédicte FERRON, Chargée d'étude Cellule économique de Bretagne :

Ils sont au nombre de trois.

D'abord environnemental, nous devons rendre les bâtiments plus économes en énergie. Au niveau national, l'objectif du Grenelle est de réduire les consommations d'énergie liées au bâtiment de 38% d'ici 2020.

Les consommations du secteur du bâtiment (parc résidentiel et tertiaire) représentent 44% des consommations finales d'énergie (70% pour le résidentiel). Les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur représentent 34% des émissions totales.

Ensuite social, nous devons lutter contre la précarité énergétique et diminuer les charges énergétiques.

Enfin, nous poursuivons un objectif économique. Nous devons favoriser l'emploi et le développement des compétences.

La cellule économique de Bretagne a réalisé en 2009 une étude régionale sur la rénovation des logements existants. Les résultats de cette étude sont disponibles sur notre site internet¹.

Cette étude régionale, réalisée dans le cadre de la territorialisation du Grenelle, a été déclinée dans les 21 pays bretons.

La Cornouaille compte plus de 182 000 logements, soit 11% du parc résidentiel breton. Les résidences principales représentent 79% des résidences. **Les maisons individuelles représentent 82% des résidences principales.** Ce taux est supérieur à hauteur de 20 points au taux national ce qui en fait une caractéristique forte sur la rénovation énergétique.

En outre, 54% des résidences principales ont été construites avant 1975, date de la première réglementation thermique sur le bâti.

Les dépenses liées au chauffage représentent 77% des dépenses totales d'énergie d'un logement.

La consommation moyenne d'énergie en Cornouaille est moindre que la moyenne régionale.

En ce qui concerne le diagnostic de performance énergétique, l'essentiel du parc est classé en étiquette D et E. 20% des logements sont classés en étiquette F ou G, mais ce taux reste inférieur à la moyenne régionale. Sur le littoral,

les constructions étant plus récentes, elles obtiennent des meilleurs résultats de performance énergétique.

Selon la loi du Grenelle, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins en raison de l'inadaptation de ses ressources et/ou de ses conditions d'habitat ».

En Cornouaille, le revenu de 10% des propriétaires occupants est inférieur au seuil de pauvreté (ce taux est un peu inférieur à la moyenne régionale). Dans certains territoires, des maisons sont classées en étiquette F ou G et les ressources de la population sont relativement faibles. Il existe donc un parallélisme entre le faible niveau de performance énergétique de l'habitat et les difficultés liées aux ressources de la population.

En Cornouaille, plus de 123 000 résidences principales (bâties avant 2000) seraient à rénover. Nous avons modélisé plusieurs scénarii de réhabilitation du parc de logements (chauffage, isolation et ventilation). La mise en œuvre d'un scénario classique permettrait de ne diminuer que de moitié les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. En revanche, la mise en œuvre d'un scénario volontariste permettrait de réduire de plus de 75 % les émissions de gaz à effet de serre ce qui correspond aux engagements nationaux.

Le montant des travaux nécessaires est de 2 à 4 milliards d'euros, suivant le scénario retenu, ce qui signifie un véritable gisement d'emplois pour le territoire.

Une carte tertiaire productive favorisée par le développement des usages TIC

Anne TREGUER :

Nicolas Thomas, l'objet d'Alenty est de mesurer et d'optimiser l'exposition publicitaire sur internet. Votre entreprise, qui compte sept ingénieurs, a choisi d'installer ses activités de recherche et développement à Quimper. Une entreprise qui choisit de s'installer dans un territoire présentant une bonne qualité de vie peut-elle être leader du marché ?



Nicolas THOMAS, Dirigeant de l'entreprise Alenty :

Oui. Notre centre de R&D se situe à Quimper, mais les activités commerciales sont basées à Paris, à proximité de nos clients.

Les entreprises informatiques sont souvent installées dans les grandes villes. Pourtant, grâce aux nouvelles technologies, nous pouvons travailler à distance et bénéficier ainsi d'une meilleure qualité de vie.

1 : www.cellule-eco-bretagne.asso.fr/etudes-tab-bord/const-dev-durable/terri-grenelle/renov-ener-logt/index.phtml



Anne TREGUER :

Comment avez-vous convaincu des ingénieurs de s'installer en Bretagne ?

Nicolas THOMAS :

Auparavant, les ingénieurs considéraient qu'ils devaient commencer leur carrière à Paris. Désormais, nombre d'entre eux souhaitent profiter de la mer.

Par ailleurs, d'ici 2030, l'accès au réseau devra être renforcé. Actuellement, des offres intéressantes sont proposées aux grandes entreprises, mais ces offres sont trop onéreuses pour les petites entreprises. Ces dernières optent ainsi pour les offres destinées aux particuliers, mais la qualité et le service ne sont pas très satisfaisants. Par exemple, quand internet tombe en panne, la connexion n'est rétablie que dans un délai de 12 à 24 heures.

Anne TREGUER :

L'amélioration de l'offre permettrait à davantage de petites entreprises de s'installer en Cornouaille.

Nicolas THOMAS :

Le fait de travailler à Quimper rend complexe les déplacements. La visio-conférence permet de les limiter. Malheureusement, des problèmes techniques se posent parfois.

Un pôle d'économie de la santé

Anne TREGUER :

Quelle stratégie les élus et les professionnels peuvent-ils adopter pour faire face au vieillissement de la population ?



Dr Dominique BURONFOSSE,
Praticien au Centre Hospitalier
de Quimperlé

La population de Cornouaille vieillit. Ce sont surtout les personnes âgées qui recourent aux services à la personne. La population s'approprie très rapidement les nouvelles technologies de l'information et investit dans les médias. Elle est attachée à son

cadre de vie, à la qualité de son alimentation, à la tradition, aux valeurs de solidarité familiale et sociale et à son identité.

Quels sont les scénarii envisageables pour l'avenir ? Peut-être des personnes âgées quitteront-elles le Sud de la France, en raison des canicules, ce qui ferait augmenter le prix de l'immobilier.

En tout état de cause, le nombre de seniors augmentera. La santé continuera de s'améliorer grâce aux progrès constants de la recherche. Nous assisterons ainsi à une reconfiguration gériatrique de la Cornouaille. Le nombre de maladies invalidantes diminuera certainement.

A plus court terme, le nombre de professionnels de santé baissera, mais la télémédecine progressera.

Par ailleurs, nous compterons davantage de personnes dépendantes, mais la dépendance durera moins longtemps. Le nombre d'aidants fa-

miliaux diminuera dans les 10 à 15 prochaines années, mais la gérontechnologie explosera.

En ce qui concerne les comportements, je ne pense pas que le consumérisme s'estompera. Les dépenses de confort augmenteront. Les seniors prendront conscience de leur pouvoir et de leur force. Les différentes générations risquent-elles de se confronter ?

Il y a quelques jours, Bernard Poignant a cosigné, avec le Directeur de l'ARS, le programme de santé pour les 5 prochaines années. L'accent est mis sur la territorialité, mais, dans 20 à 30 ans, si l'hôpital devient numérique, quel sera l'intérêt des plateaux techniques ? Comment concilier une démographie médicale en berne avec le développement de la télé-médecine ?

Une population qui vieillit peut représenter une richesse endogène et non délocalisable sous réserve qu'on y réfléchisse collectivement, qu'il y ait de l'audace et l'apport des nouvelles technologies comme la gérontechnologie.

Focus de Loïc de CHATEAUBRIANT : pôles de compétences BTP, santé, développement des usages TIC

Anne TREGUER :

Les collectivités doivent-elles s'emparer des projets évoqués ?

Loïc de CHATEAUBRIANT :

Les chiffres du bâtiment sont des données objectives, ce sont des faits : quelles sont les anticipations de la Cornouaille ? Et les technologies liées au numérique ?

Les collectivités publiques ne peuvent pas agir seules, mais l'action sera différente suivant qu'elles affirment ou non leur position.

Dans les secteurs tertiaire et immatériel, la mobilité est aisée. Les entrepreneurs peuvent en effet facilement transporter leur bureau contrairement aux pêcheurs, agriculteurs, etc.

Nous devons créer un environnement qui stimule les activités immatérielles. Une stratégie en matière d'usage numérique pourrait être définie. Par exemple, les collectivités doivent prendre des initiatives pour favoriser la billetterie en ligne, le covoiturage, etc.

Ces nouveaux usages peuvent générer plus de petites « activités » et susciter la création d'emplois.

En France, 80 % de l'emploi est créé par les petites entreprises. Les grandes entreprises maintiennent l'emploi et rachètent les petites entreprises. Par ailleurs, ce sont les petites entreprises qui innovent.



Table ronde :
Une Cornouaille énergétIC et de santé

Loïc de Châteaubriant (Futurovest)
et Anne Tréguer (journaliste animatrice
du 5^e rendez-vous de la Cornouaille)



L'emploi et l'innovation sont très sensibles à l'environnement créé par les collectivités.

L'économie immatérielle n'est absolument pas en contradiction avec l'économie productiviste et matérielle. Elle joue d'ailleurs un rôle majeur dans la capacité à valoriser les produits issus de l'agriculture.

Les questions évoquées sont très sensibles aux actions des collectivités. **Cependant, les collectivités doivent préciser leurs orientations.**

Les problèmes évoqués sont complexes et liés. Par exemple, il existe des liens entre la télésanté, la capacité à maintenir les personnes dépendantes à domicile, l'adaptation des bâtiments aux personnes âgées... Nous devons adopter une vision système.

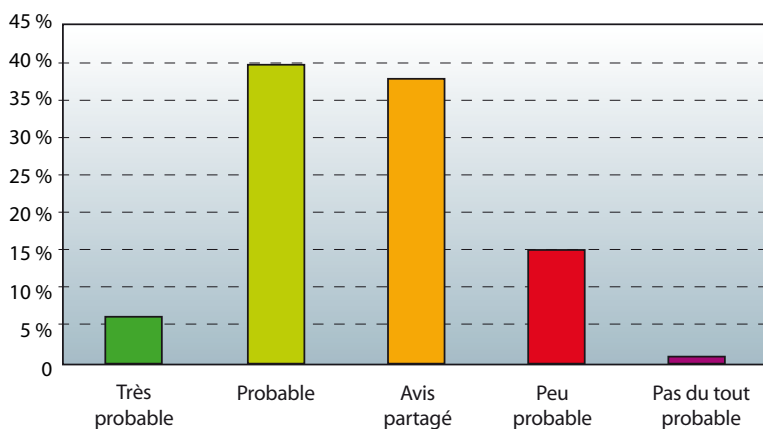
La notion de projet est centrale. **Comment travailler collectivement à partir d'une vision système ?**

Notre territoire est à la fois maritime et littoral. Or la qualité de vie et les activités résidentielles sont nécessaires aux activités productives. Inversement, les activités productives sont nécessaires au maintien du tissu local et d'un cadre de vie de qualité. Les atouts de la Cornouaille sont importants.

Résultats des questionnaires

Des questionnaires ont été diffusés avec les invitations et lors des inscriptions au 5^e rendez-vous de la Cornouaille. L'objectif était de susciter le débat et de mettre en évidence les éventuelles distorsions entre la perception des participants et les résultats de l'étude prospective.

Cent personnes ont répondu à ce questionnaire dont Loïc de CHATEAUBRIANT a fait l'analyse en temps réel à la fin du 5^e rendez-vous.

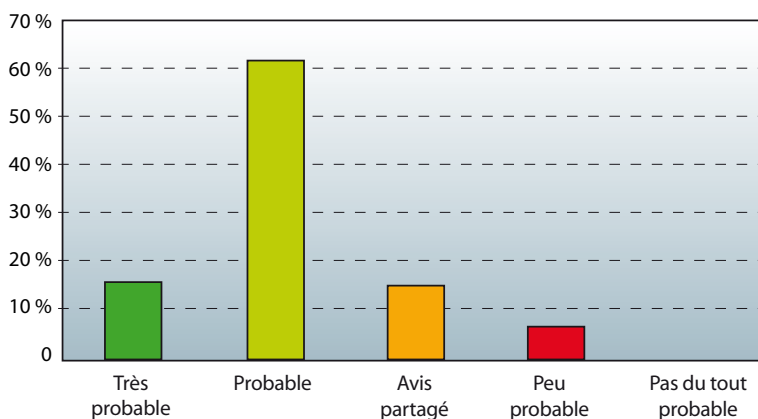


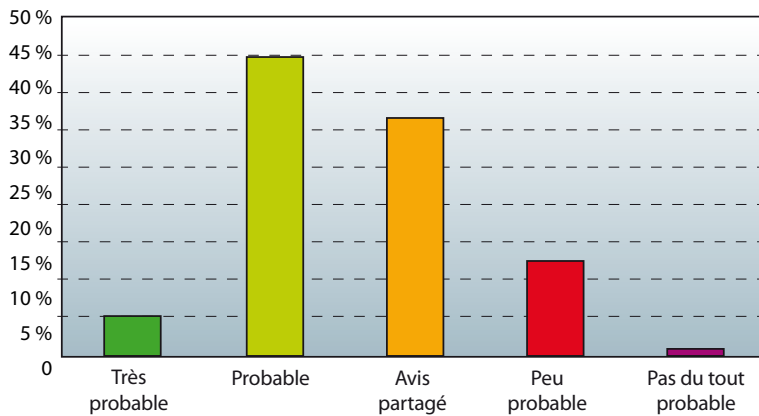
1. La valeur patrimoniale presque mythique de la Cornouaille.

Beaucoup de personnes ont jugé probable cette assertion, mais des doutes ont été émis. Comment pouvons-nous douter de la valeur patrimoniale de la Cornouaille ? Il faut débattre de cette question.

2. La Cornouaille se présente comme un territoire visible, bien identifié, notamment par la richesse de ses pratiques culturelles diversifiées. Elle continuera donc à exister, notamment au plan musical et de l'expression en langue bretonne.

Les répondants ont approuvé à l'unanimité cette assertion. Pourtant le nombre de personnes parlant breton n'est ni important, ni en augmentation. Comment le tissu associatif et la richesse patrimoniale peuvent-ils être valorisés ? Comment mettre en valeur la profondeur humaine et historique du Cap Sizun ?



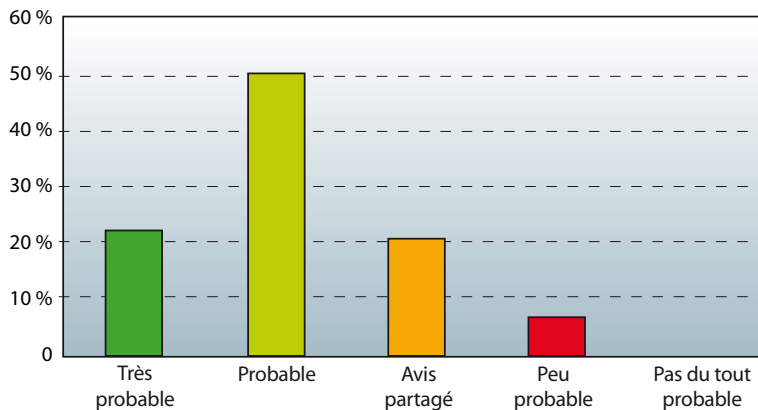
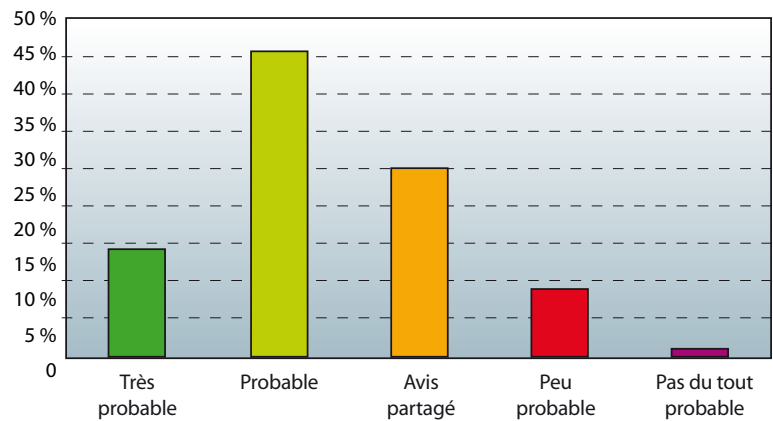


3. La Cornouaille est parvenue à affirmer sa personnalité de territoire innovant, immergé dans le monde contemporain, en sachant mettre en valeur les ambiances très spécifiques par les composantes marquées de son identité, de son patrimoine.

De nombreuses personnes ont jugé peu probable cette assertion, ce qui est contradictoire avec l'avis émis sur l'assertion précédente. Beaucoup de personnes pensent que le territoire de Cornouaille est visible, mais que cette visibilité n'a aucune force motrice. Le discours sur l'identité et la capacité à se différencier est ainsi remis en cause.

4. L'économie cornouaillaise continue à prendre appui sur une base d'activités primaires très présentes. La Cornouaille demeure un territoire d'élevage, de production agricole, largement tournée vers les marchés.

Peu de personnes ont jugé cette assertion peu probable. Vous pensez donc que la Cornouaille disposera encore d'une capacité de production de masse dans le domaine de l'élevage et de la pêche dans les 15 à 20 ans. La Cornouaille dispose des atouts suffisants, mais une mobilisation importante sera nécessaire.

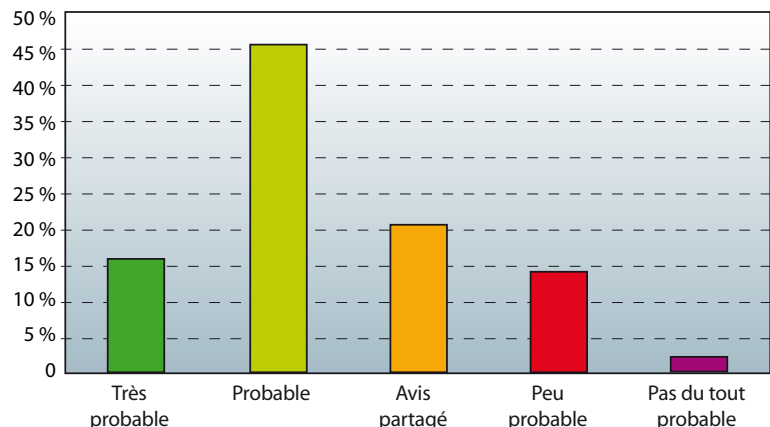


5. Les activités alimentaires continuent à représenter une base productive directe et indirecte très importante pour la Cornouaille et sont placées au cœur des politiques sectorielles des activités.

Les résultats du questionnaire montrent que vous avez conscience que la valorisation des produits industriels est nécessaire.

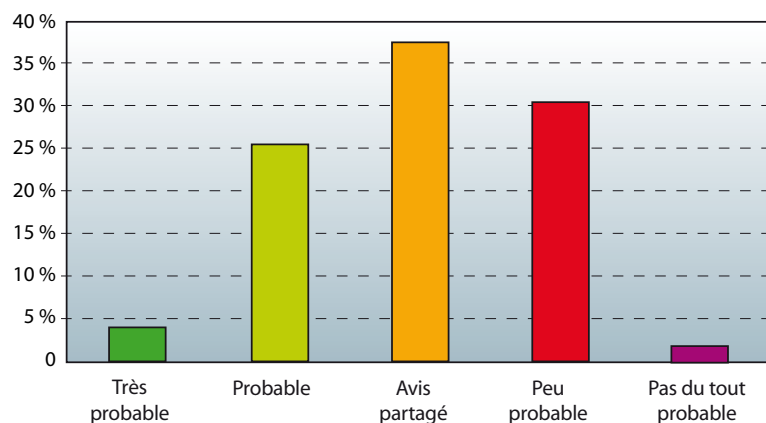
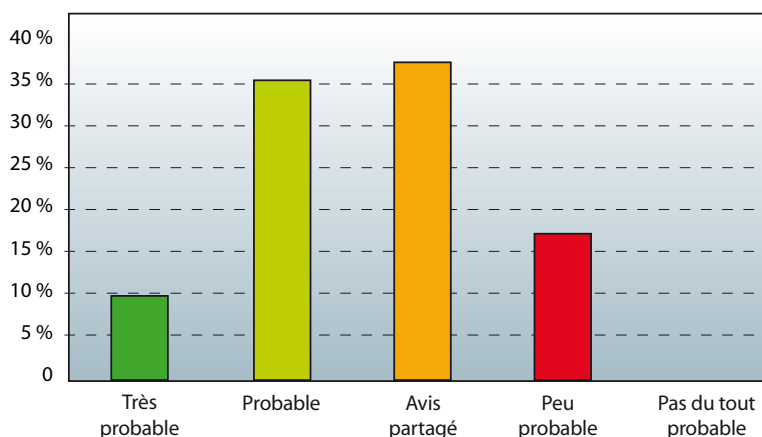
6. En 2030, du fait des politiques menées sur le territoire dans le domaine des énergies renouvelables, la Cornouaille a pu développer un petit cluster dans le domaine, en s'appuyant sur les entreprises qui sont inscrites dans ce mouvement.

Le sujet de l'énergie est considéré comme mobilisateur et porteur. Cependant, les avis du groupe exploratoire sont apparus partagés sur cette question, notamment sur la question des éoliennes en mer. Une vision collective des orientations que nous souhaitons donner à la Cornouaille doit être rapidement définie.



7. En 2030, la Cornouaille dispose dans le domaine du BTP d'un pôle de compétences reconnu en Bretagne du fait notamment d'un courant d'innovation significatif sur le territoire, issu des politiques des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie, dans le bâtiment et le développement de technologies et d'immeubles intelligents.

Des personnes ont jugé probable cette assertion, mais beaucoup l'ont jugé peu probable ou ont émis des doutes. Ces résultats sont étonnants. Ils sont certainement en lien avec les doutes émis sur la capacité motrice du secteur du bâtiment. La population du territoire est en croissance. De plus, les territoires voisins n'ont pas mis en place un système économique organisé autour du bâtiment. Vous devez vous interroger sur les raisons de votre scepticisme.



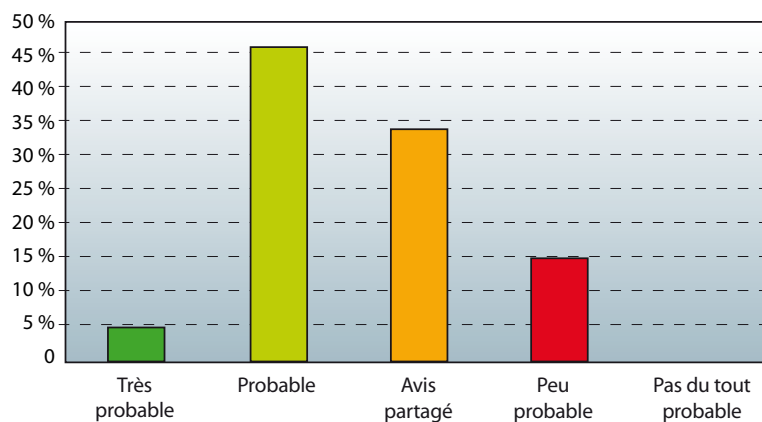
8. La Cornouaille s'est distinguée en Bretagne par un flux significatif d'installations d'acteurs économiques tournés vers le numérique : travailleurs à distance, prestataires indépendants sur les applicatifs et solutions numériques.

Des personnes ont jugé probable cette assertion, mais nombre d'entre vous se sont montrés perplexes. Si un territoire construit sa propre centralité, il est moins périphérique. Or les technologies numériques permettent à un territoire de construire sa centralité.

9. En 2030, la Cornouaille bénéficie des retombées d'un développement économique réussi sur une filière « santé-bien-être ».

La part d'avis partagés est relativement faible. Cette question fait l'objet de peu de doutes, peut-être parce que la Cornouaille conjugue une logique de territoire et une logique de littoral, ce qui permet d'attirer des retraités disposant d'un pouvoir d'achat important.

Les professionnels de santé sont sceptiques quant au développement de la télésanté. Pourtant, compte tenu de l'évolution des budgets nationaux dédiés au secteur de la santé, les services de santé actuels ne pourront être maintenus que grâce à l'irruption des technologies numériques. Se pose la question des ressources, de l'activité, des investissements et des politiques publiques.





Intervention du Conseil de développement du Pays de Cornouaille

Anne TREGUER :

Eric Vighetti, vous êtes le rapporteur de Conseil du Développement, qui est un organe consultatif.

Que reprenez-vous du scénario de référence élaboré dans le cadre de la démarche prospective Cornouaille 2030 ?



Eric VIGHETTI, Directeur de l'office de tourisme de Quimper, membre du Conseil de développement du Pays de Cornouaille

Cette question a beaucoup mobilisé les acteurs du Conseil de développement. De nombreux membres se sont investis dans les ateliers, dans le groupe exploratoire ou dans des commissions.

Le scénario de référence présenté, jugé pertinent et novateur, a été approuvé. Son approche est volontariste et plusieurs pistes sont privilégiées :

- la recherche et le renforcement des mutualisations et des coopérations ;
- l'intégration des valeurs culturelles, sociales et identitaires, qui font le particularisme et la richesse du territoire ;

- la défense d'une vision fédérée sur le territoire ;
- le renforcement de la place des jeunes ;
- le développement de la formation ;
- le développement du numérique, tant au niveau des infrastructures que des usages ;
- l'amélioration des transports et les modes de déplacement ;
- la maîtrise du foncier, dans une période où le développement touristique et résidentiel peut encore être encadré et accompagné.

Une partie des membres du Conseil de développement regrette néanmoins une approche assez frileuse en ce qui concerne le secteur industriel et insiste sur la nécessité d'adopter une approche plus systémique et globale des différents domaines d'activité économique.

Pour conclure, le Conseil de développement souhaite que ce scénario débouche sur une vraie stratégie concertée de développement du territoire, traduite dans un plan d'actions à moyen et long terme, acceptée et portée par les acteurs du territoire, tels que les communes, les EPCI, les acteurs économiques et la société civile.

Conclusion de Bernard POIGNANT

Bernard POIGNANT :

Je ne conclus pas cette soirée, car nous devons continuer à débattre.

Ceci étant, une Cornouaille sans paysans et sans pêcheurs ne serait pas la Cornouaille et serait une Cornouaille sans touristes. Sans paysans et sans pêcheurs, nos racines seraient desséchées. Une grande partie de la culture bretonne et de notre identité est en effet issue du monde paysan et du monde marin. Par ailleurs, nos paysans et nos pêcheurs nous fournissent une alimentation de qualité. Le progrès d'une société est mesuré au regard des gains d'espérance de vie des femmes et hommes. Or l'espérance de vie s'allonge en partie parce que nous bénéficions de produits alimentaires de qualité et sûrs.

N'opposons pas les différents modèles d'agriculture et de pêche.

La Cornouaille cherche encore sa marque de lisibilité. La Bretagne dispose d'une marque, mais pas la Cornouaille, même si notre territoire compte plusieurs marques telles qu'Henriot ou Hénaff.

La Cornouaille est très ancrée dans l'économie mondiale. Marc Andro, Laurent Bruchon et moi-même avons visité 35 usines de notre communauté d'agglomération. Les entreprises de la Cornouaille sont extrêmement rayonnantes dans le monde.

Par ailleurs, je crois au progrès et à la science. Nous comptons quelques sociétés marquantes en la matière : Sabella, Batscap, Alenty, Interface concept, qui produit de l'électronique embarquée pour les M16 américains. Le numérique est notre révolution du 21^{ème} siècle.

Enfin, nous devons nous entraider, même si c'est relativement compliqué en Cornouaille, dans la mesure où le maire de Quimper ne dispose pas du même pouvoir que le maire de Rennes ou que le maire de Nantes. Le socle cornouillais est nécessaire. Nous devons être unis dans la diversité.

Je vous remercie d'avoir assisté à cette soirée. J'espère qu'elle nous sera utile dans la suite de nos travaux.



Composition du Comité de Pilotage et du Groupe Exploratoire

Composition du Comité de Pilotage

- **Michel CANEVET,**
Elu référent pour la démarche prospective cornouaillaise,
Président de la Communauté de Communes
du Haut Pays Bigouden, conseiller général
- **Marc ANDRO,**
Vice-président de Quimper Communauté délégué
au développement économique, touristique
et aménagement de l'espace, vice-président délégué
de Quimper Cornouaille Développement
- **Rémi BERNARD,**
Président de Douarnenez Communauté
- **Roger LE GOFF,**
Président de la Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais
- **Jean-Claude SACRE,**
Président de Concarneau Cornouaille Agglomération
- **Ronan MARCEL,**
Directeur de Quimper Cornouaille Développement
- **Laurent BRUCHON,** Directeur-adjoint
de Quimper Cornouaille Développement
- **Luc MALLET,**
Directeur d'études urbanisme de Quimper Cornouaille
Développement
- **Betty ROBERT,**
Chargée de mission développement local de Quimper
Cornouaille Développement
- **Loïc de CHATEAUBRIANT,**
Cabinet d'études Futuroouest.

Composition du Groupe Exploratoire (GEX)

- **François ARBELLOT,**
Directeur de Nautisme en Finistère
- **Rémi BERNARD,**
Président de Douarnenez Communauté
- **Marc BIGOT,**
Membre permanent Comités Départementaux
et Régionaux des Pêches Maritimes
- **Laurent BRUCHON,**
Directeur-adjoint de Quimper Cornouaille
Développement
- **Jean-René COTTEN,**
Responsable d'exploitation élevage de bovins
- **Pierre-Yves DURAND,**
Médecin Centre Hospitalier de Cornouaille,
membre du Conseil de développement
- **Jean-Robert GEOFFROY,**
Directeur général ADRIA Développement
- **Anne GOUEROU,**
Journaliste indépendante,
membre du Conseil de développement
- **Roselyne GUEGUEN,**
Directrice de la Mission locale de Cornouaille,
membre du Conseil de développement
- **Maryvonne GUIAVARC'H,**
Membre du CESER,
membre du Conseil de développement
- **Jean-Jacques HENAFF,**
Président Hénaff SA
- **David LE CHENADEC,**
Chargé de mission communication à la Communauté
de Communes du Pays Fouesnantais
- **Claire LE GAL,**
Directrice générale adjointe
Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud
- **Alain LE QUELLEC,**
Vice-président de la Communauté de Communes
du Pays de Châteaulin-Porzay, maire de Quéménéven
- **Luc MALLET,**
Directeur d'études urbanisme
de Quimper Cornouaille Développement
- **Laetitia PELLOQUIN,**
Chargée de mission économie
à la Communauté de Communes du Pays Glazik
- **Nicolas PIRIOU,**
Directeur développement économique
à Concarneau Cornouaille Agglomération
- **Olivier PONCELET,**
Chargé de mission Nautisme en Finistère
- **Marie-Louise QUEFELLEC,**
Directrice Océane Alimentaire
- **Betty ROBERT,**
Chargée de mission développement local
de Quimper Cornouaille Développement
- **André SERGENT,**
Vice-président Chambre d'Agriculture du Finistère
- **Eric VIGHETTI,**
Directeur Office de Tourisme de Quimper Cornouaille,
membre du Conseil de développement.



Scénario de référence (texte intégral)

Avertissement de méthode

Le scénario de référence s'inscrit dans **un travail d'orientation stratégique impulsé par les élus du territoire** du Pays de Cornouaille. Il fait suite à **un travail de prospective exploratoire qui a donné lieu à l'élaboration de trois scénarios prospectifs, co-produits avec des acteurs du territoire dans le cadre d'un Groupe Exploratoire (Gex), et qui ont pour ambition d'exprimer des approches alternatives pour envisager les futurs possibles du territoire, organisés autour de choix à opérer et identifiés comme critiques.**

Ces approches alternatives exprimées à un horizon de long-terme, de 15 à 20 ans, visent à mettre en évidence les marges de manœuvre dont dispose le territoire ainsi que les contraintes qu'il subit ou les risques auxquels il est exposé, ainsi que les liens de cause à effet entre les différents éléments pris en compte. **Les différents scénarios exploratoires raisonnent, dès lors, en termes de probabilités**, et les futurs possibles qu'ils décrivent peuvent comporter indifféremment des aspects qu'on peut qualifier de souhaitables et d'autres qui ne le sont pas nécessairement. **Ce sont des outils d'aide à la décision pour les élus, pour leur permettre de définir des perspectives de long-terme à atteindre**, et de formaliser dans ce sens une stratégie pour demain.

Ce sont ces perspectives, qui résultent donc d'un choix des élus, que le scénario de référence a pour vocation de mettre en scène. Il exprime ainsi des choix implicites et préfigure des projets sous-jacents sur les points-clés les plus saillants, ainsi que sur les points de vue à mettre en œuvre. C'est une trame de base pour la formalisation d'une stratégie.

Elle prend en compte un grand nombre de facteurs d'évolution de toute nature, qu'ils soient internes ou externes au territoire, le scénario de référence s'intéressant toutefois de plus près à ceux de ces facteurs sur lesquels on dispose de leviers directs ou indirects.

Des hypothèses sous-jacentes au scénario de référence ont pu ainsi être faites sur l'évolution de divers facteurs externes, favorables ou défavorables, sur lesquels le territoire ne dispose pas de leviers, mais que le scénario identifie, et au regard desquels il se préoccupe de déployer une stratégie cohérente (on s'interdit de recueillir le bénéfice d'une évolution externe favorable sans faire l'hypothèse que le territoire mobilise les moyens nécessaires pour en tirer parti, ou, à l'inverse, on ne s'exonère pas des conséquences d'une évolution qui serait plus défavorable, sans intégrer au scénario les politiques internes nécessaires pour en écarter les conséquences non désirées).

On peut rapidement citer quelques-uns des principaux facteurs externes pris en compte dans le scénario de référence :

- la poursuite du mouvement d'attraction vers le littoral breton pour les flux résidentiels et les activités économiques ;
- l'affirmation du vieillissement de la population comme une donnée motrice pour l'évolution des territoires dans les deux décennies à venir ;
- le maintien d'une demande forte de produits alimentaires à l'échelle mondiale, créant un environnement favorable à une adaptation de l'agriculture productive bretonne, notamment de l'élevage bovin, à un environnement économique et social renouvelé ;
- la confirmation d'une forte sensibilité environnementale au sein de l'opinion publique et au cœur des politiques nationales, favorisant une montée de diverses thématiques autour de la santé et de l'alimentation, notamment à partir des produits de la mer ;
- le risque de persistance, en dépit des efforts faits, de la présence épisodique ou chronique d'algues vertes ;
- une progression de l'acuité des questions énergétiques, à la fois en ce qui concerne la production de l'énergie, sa consommation et son stockage ;
- l'affirmation très forte du virtuel et des technologies numériques dans les usages, en incluant notamment le développement de la domotique ;
- une évolution générale des modes de consommation vers un renforcement des attentes autour d'un usage des biens non nécessairement associé à leur possession (pratiques de locations, de troc, de partage, d'échanges de services...);
- une hypothèse de raréfaction des ressources publiques disponibles et de pression forte dans le sens d'une rationalisation des organisations ;
- une hypothèse de maintien tendanciel d'une forme de contraste entre l'intensité des dynamiques économiques bénéficiant à la Bretagne orientale et à ses marches armoricaines par rapport à celles intéressant spontanément l'ouest breton ;
- une évolution générale défavorable au niveau relatif des revenus de transfert, notamment les retraites, par rapport aux revenus d'activités, au regard de leurs contributions respectives à la formation du revenu disponible brut des agents du territoire.

Au regard de ces facteurs externes d'évolution, divers enjeux adossés aux caractéristiques du territoire et pouvant interférer avec les facteurs externes d'évolution identifiés, par ailleurs, ont été mis en évidence par les scénarios exploratoires, parmi lesquels on peut rapidement citer :

- le devenir de l'élevage bovin et les perspectives potentielles d'évolution vers diverses formes de végétalisation ;
- la vitalité des centre-bourgs et centre-villes du territoire ;
- l'évolution de l'emploi autour de l'économie productive et de l'économie présentielle* ;
- le partage des usages potentiels du littoral (diverses formes de pêche, diverses formes de nautisme et de loisirs, cultures d'éstran, urbanisation, agriculture, production d'énergies marines, conchyliculture, élevage en mer, élevage de poissons à terre, habitat diversifié, artisanat et industrie...);
- la capacité à accueillir les flux de population liés à l'attractivité littorale ;
- la place des jeunes (logement, emploi, lien social, besoins de proximité...);
- le vieillissement de la population, au regard des différentes facettes potentielles que présente le phénomène sur le territoire (besoins d'accompagnement et de services, prévention de la dépendance et hébergement, évolutions des divers secteurs du territoire, notamment le secteur littoral au regard du vieillissement, ressources des diverses composantes de la population âgée du territoire, flux de services et de production de biens liés au vieillissement...);
- cohésion du tissu territorial : mixités et segmentations territoriales ;
- capacité à déterminer l'adhésion de la population et des acteurs aux dynamiques et aux stratégies de territoire ;
- place et développement des flux touristiques ;
- compétitivité énergétique du territoire (consommation, production et stockage d'énergie) ;
- différenciation ou banalisation du territoire : comment exister « tout au bout » ?
- capacité à mettre en œuvre une action collective au service d'objectifs partagés.

Plan du scénario de référence

Un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités :

- Une Cornouaille maritime
- Une Cornouaille inspiratrice et de caractère
- Une Cornouaille stimulante et saine
- La construction d'une destination touristique

Au regard de ces facteurs externes d'évolution et des enjeux particuliers attachés au territoire, le scénario de référence entend proposer une vision volontaire où le territoire se projette vers un avenir souhaité, à partir d'une situation de départ, marquée à la fois par des points forts et par des éléments plus contrastés :

- territoire situé à l'extrémité d'une région elle-même périphérique par rapport aux dynamiques centrales de l'Europe,
- ne pouvant compter sur son poids démographique pour faire jeu égal avec les ensembles existants ou en devenir potentiel qui le bordent immédiatement (Pays de Brest-Morlaix, Pays de Lorient- Auray-Vannes),
- peu visible à l'échelle cornouaillaise au sein de l'ensemble breton,
- s'étendant sur une grande surface géographique qui contribue à le rendre moins compact que les territoires voisins, où le fait urbain prend la forme de plus grosses agglomérations,

La Cornouaille est, en même temps :

- marquée par une très grande variété de facettes et de composantes, et, par suite, dotée d'un grand nombre de leviers de développement diversifiés et de grande qualité,
- un territoire littoral et attractif,
- et enfin, un territoire à identités fortes, relayées par un tissu riche de proximités et de solidarités.

La volonté exprimée par le scénario de référence est de rendre la Cornouaille visible, d'affirmer sa centralité sur le fondement de l'attractivité résultant de la mise en valeur de ses qualités propres, et de la doter d'une capacité plus grande à peser sur son environnement intérieur et extérieur, tout en préservant le très fort capital de solidarité qui caractérise son tissu social et humain : **il s'agit, au total, de dessiner des perspectives justifiant des efforts à mener pour ajuster les ambitions de la Cornouaille aux promesses de son potentiel et aux attentes de ses acteurs et de sa population.**

** La sphère présentielle est réputée comprendre toutes les activités, quelle que soit leur nature, primaire, industrielle ou de services, qui sont dirigées vers des marchés qui expriment principalement des besoins de la population du territoire, et qui sont donc financés par des revenus acquis sur le territoire. Par exemple, l'activité d'un commerce de proximité de fruits et légumes est présentielle, car elle répond essentiellement aux besoins de la population locale, qui en assure le financement par sa consommation. L'activité d'une entreprise agro-alimentaire sera considérée comme productive, car elle répond essentiellement aux besoins de clientèles situées hors du territoire, et donc, de revenus qui ne sont pas principalement attachés à la population présente localement.*

Un territoire d'énergies :

- Une force motrice productive, assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire
- Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie
- Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

Un territoire qui se rassemble :

- Un urbanisme qui fédère
- Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent
- Une Cornouaille proche et solidaire



Un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités

Dans le scénario de référence, la Cornouaille n'existe pas par sa taille mais par sa capacité à être vécue et perçue comme un territoire différencié et qui attire, et à éviter toute forme de banalisation. Elle fait ainsi largement valoir la richesse de ses diversités : quel que soit le contexte et le propos, on ne dilue pas la Cornouaille et on ne s'y laisse pas diluer. Cette Cornouaille-là se doit d'affirmer avec détermination ses identités. Elle ne peut pas jouer en-dessous de sa main.

Une Cornouaille maritime

Le territoire de référence de la pêche

En 2030, la Cornouaille demeure le premier ensemble français pour la pêche, tirant parti de l'exploitation du plateau continental qui lui fait face, où une gestion raisonnée des modes d'exploitation a permis d'accompagner et de pérenniser la reconstitution de la ressource, modifiée mais non dégradée sous les effets du changement climatique.

Dans ce contexte, les compétences et les ressources de formation dans le domaine de la pêche, ainsi que les structures de distribution de produits de masse, sont encore présentes en 2030 : **les criées ont été réorganisées**, dans le cadre d'une segmentation entre ports de débarquement et ports de vente, et de la mutualisation d'un outil logistique commun de regroupement et de gestion des flux.

Diverses formes de pêches demeurent actives et attractives en Cornouaille, et ses acteurs s'appliquent et

parviennent à fortement **promouvoir la qualité du poisson** qui y est débarqué par rapport à d'autres territoires de pêche, en s'appuyant notamment sur **un ensemble de marques et de signes de qualité, adossés aux circuits courts mais également aux circuits export**, ainsi que sur une forte valorisation locale, au travers d'une véritable **émergence d'une gastronomie cornouaillaise de notoriété autour des produits de la mer**, à l'image de la Galice.

Cornouaille. Le supplément de fréquentation ainsi occasionné ne crée qu'un besoin limité de places nouvelles, compte tenu du **mode de gestion optimisé des ports** combiné à la réduction du nombre de pratiquants originaires du territoire par rapport au début des années 2010 (notamment les générations nombreuses des retraités anciens professionnels de la pêche et pratiquant la pêche de loisirs). **La fréquentation par la plaisance de sites naturels de premier rang du territoire** (cours de l'Aven, Glénan...), **est réglementée afin d'éviter leur saturation** ainsi que le risque de les voir progressivement dénaturés, sur le modèle des politiques mises en place par le Parc marin d'Iroise.

Le potentiel des ports en eau profonde de Cornouaille **est valorisé** au travers du maintien de leur capacité à accueillir des trafics marchands mais également sur la base du **développement d'activités de croisières** d'immédiate proximité (excursions en mer) ou à rayon plus lointain, qui prennent appui sur les ressources urbaines de qualité associées à ces ports (Concarneau, Douarnenez, Quimper) et sur les nombreux points d'intérêt touristique dont dispose le territoire, sur son trait de côte mais également dans les terres.

De la même façon, la Cornouaille se positionne de manière visible dans le domaine du **nautisme léger**, en menant une **politique de promotion intense autour de l'animation de ses sites d'exception**, en baie d'Audierne ou en baie de Douarnenez (événementiels, actions media...). Des aménagements sont réalisés à proximité des lieux de pratique du nautisme léger, après établissement d'un programme de gestion de ces activités au regard de leur impact sur les sites naturels, en partenariat entre les collectivités concernées et le Conservatoire du littoral : sanitaires, déchets, eau. Une organisation spécifique est mise en place afin de répondre aux besoins spécifiques de mobilité des pratiquants, essentiellement des jeunes (navettes depuis Quimper adaptées à l'emport de leur matériel nautique).

Un développement maîtrisé du nautisme

En 2030, **le nautisme est géré à l'échelle cornouaillaise**, dans une optique de mise en réseau et de gestion dynamique des ports, source d'optimisation de l'utilisation des mouillages disponibles, en dissociant au maximum l'usage du bateau de sa possession et en intensifiant ainsi l'utilisation du parc.

Simultanément, **les ports de plaisance cornouaillais font l'objet d'une promotion active** auprès de clientèles extérieures au territoire, notamment françaises (originaires notamment de l'ouest de la France et de la région parisienne), mais également étrangères, en mettant en avant l'argument **d'une plaisance de qualité, sur la base du caractère de ses ports urbains et de leur pluralité de fonctions** (pêche, tourisme, commerces et services, patrimoine et culture...), qui en font des lieux vivants et attractifs, en mesure de contribuer à créer une image maritime et différenciée du territoire (Concarneau, Douarnenez, Audierne, Château-lin-Port-Launay-Tregarvan...). Cette mise en réseau permet également de valoriser les complémentarités de l'offre du territoire, avec un ensemble de ports de rias d'accès aisé (Doëlan, Brigneau, Port-Manec'h, Port-la-Forêt, Bénodet, l'île Tudy-Loctudy, Lesconil...).

Cette politique de promotion auprès de clientèles extérieures rencontre une demande du public à l'origine d'un surcroît de notoriété et de fréquentation des ports de

Un partage dynamique des usages du littoral

En 2030, la mise en valeur du littoral cornouaillais a conduit les acteurs à porter collectivement une grande attention aux bonnes conditions de son partage entre les différents usages, en s'appuyant notamment sur **l'élaboration concertée des documents d'urbanisme à l'échelle du Pays** :

- ils veillent à ce que les aménagements urbains réalisés dans les villes-ports et dans les bassins eux-mêmes tiennent compte des contraintes fonctionnelles et logistiques qui demeurent attachées aux activités de pêche et au mareyage,
- et les politiques de maîtrise foncière associées aux politiques du logement qui sont menées sur le territoire, tendent à permettre le maintien de populations actives dans les ports et, plus généralement, sur le littoral, limitant les effets de la tendance à la progression du nombre des résidences secondaires, en lien avec la pression foncière, qui s'est accentuée.

De façon générale, **sur le littoral, le foncier est davantage géré comme une ressource patrimoniale non renouvelable**, y compris sous la forme d'une intervention des collectivités dans le portage foncier, destiné aux besoins de l'agriculture mais également de l'industrie et de l'artisanat, avec des formes de mise à disposition n'entraînant plus nécessairement la cession des terrains aux exploitants (baux emphytéotiques, concessions à des opérateurs dans le cadre d'opérations collectives, mise en location de terres agricoles...).

Dans la période 2015-2030, **les activités littorales font l'objet d'une vraie stratégie concertée de diversification** : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; développement de l'aquaculture en mer dans les secteurs s'y prêtant (notamment entre la Pointe de Trévignon et la Laïta) ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénan, en lien avec les activités de pêche (alternance saisonnière, alimentation des nourricières...) ; mytiliculture en mer ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen...).

Simultanément, la valorisation par le territoire de ses ressources maritimes, en même temps que les politiques volontaristes menées dans le domaine de l'énergie ont conduit au **développement de différents modes de production d'énergies d'origine marine**, qui contribuent à l'affirmation de la maritimité de la Cornouaille : éoliennes off-shore, génératrices houlo-motrices, hydroliennes...

- le croisement des usages en mer, sur l'estran et à terre a conduit à une évolution des cultures, illustrée notamment par **le développement de compétences mixtes au sein du monde de la pêche, permettant l'alternance ou la combinaison de certaines activités** entre la pêche en mer et des activités d'estran ou à terre (culture des algues, en lien avec l'alimentation des nourricières, élevage de naissain à terre pour certaines espèces de poissons ou de crustacés...). **La Cornouaille a été pionnière pour contribuer à faire lever**, sur ce plan, **les facteurs de cloisonnements liés aux statuts et aux régimes de protection ou d'immatriculation des professionnels** ;

- cette culture d'appréhension concrète **d'un milieu maritime global, patrimoine commun de la Cornouaille et marqueur profond de son identité, est intensément relayée par une implication du grand public et par une éducation donnée aux jeunes** dans ce sens, que ce soit au travers des efforts faits pour promouvoir les loisirs liés à la mer et à son littoral, ou pour former à la pratique des milieux, à la compréhension de leur fonctionnement et à la connaissance de leurs ressources, ou encore pour présenter et promouvoir l'ensemble des activités et des métiers liés à la mer et aux diverses filières qui s'y rattachent, et inscrire au cœur de ces apprentissages une transmission des savoirs, des gestes et du sens enracinés dans l'histoire d'un tissu humain et de ses rapports au territoire.

Une culture maritime en renouvellement continu

En 2030, la Cornouaille est parvenue à mettre en place une véritable organisation collective, permettant notamment de renouveler sa culture maritime et de faciliter le traitement des questions associées au partage des usages du littoral. Le croisement des approches entre ses différents acteurs est largement recherché et pratiqué dans différents contextes :

- **un processus de concertation permanent est conduit pour gérer les ressources communes** de premier plan que constituent la mer de Cornouaille et son littoral, dans le cadre d'un processus de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ;



Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

Une qualité des milieux naturels et des ressources en eau qui parlent pour la Cornouaille

De 2015 à 2030, en cohérence avec son positionnement général, la Cornouaille se mobilise fortement autour des thèmes environnementaux, et elle dispose d'une image favorable en ce qui concerne la qualité de ses milieux naturels, et singulièrement la qualité de ses eaux (eaux de ruissellement, eaux littorales, eau potable).

Des actions à spectre large sont menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau et l'accès à la ressource : poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole dont les résultats sont attestés par l'amélioration des divers paramètres faisant l'objet d'un suivi sanitaire, comme dans le reste de la Bretagne ; mouvement d'abaissement de long-terme des pollutions d'origine urbaine : phytosanitaires, phosphates ; actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable, en travaillant fortement avec les agriculteurs sur les pratiques agricoles alentour ; protection du bocage, compte tenu de son rôle dans la gestion des transferts de pollution ; interconnexion et sécurisation quantitative des réseaux d'approvisionnement en eau potable, notamment pour les besoins littoraux.

Ces politiques objectives ne traitent toutefois que partiellement la question de l'image de la qualité des milieux naturels du territoire, car certaines données se présentent comme ambivalentes :

- d'une part, l'extension progressive du champ des paramètres faisant l'objet d'un suivi sanitaire réactive périodiquement, comme partout en France, de nouveaux sujets de préoccupation pour l'opinion publique et de travail pour les acteurs locaux et, d'autre part, les eaux littorales demeurent concernées par la présence épisodique ou chronique d'algues vertes.

- d'autre part, et dans le sens contraire, la présence en Cornouaille d'activités de productions marines telles que la culture des algues, l'ostréiculture ou la mytiliculture, attestent de la grande qualité des eaux littorales.

Compte tenu de ces éléments et de la rémanence de très long-terme de certains facteurs de pollution (les phosphates, par exemple), les acteurs de Cornouaille sont conscients de la **nécessité de mener une action continue portant sur l'image de la qualité environnementale du territoire**, au-delà des politiques objectives visant à garantir un bon fonctionnement des milieux naturels. Les élus, les entreprises et les organismes professionnels sont ainsi engagés collectivement et de manière construite, dans une action permanente d'éducation et d'information du public autour des actions menées, des enjeux, des contraintes et des résultats, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux de surface.

Des paysages et des sites à grande échelle et visibles de loin

Dans la période 2015-2030, **la promotion de la qualité des paysages du territoire** s'est appuyée sur un ensemble d'actions fortement structurantes :

- développement d'un maillage de cheminements et de parcours de randonnée (pédestre et à vélo) construit autour de la mise en relation des ressources patrimoniales et paysagères (circuits d'interprétation, animations...);

- gestion des sites sensibles du littoral, par délégation et en concertation avec le Conservatoire du littoral ;
- forte implication dans la gestion du Parc naturel marin d'Iroise ;
- maîtrise de la surfréquentation nautique de sites de premier plan (Odet, Glénan...)

De façon plus globale, la Cornouaille a su rendre très visible la grande qualité de ses paysages, notamment caractérisés par un linéaire côtier parmi les plus préservés en Bretagne. Au-delà de la promotion des grands sites, la mise en valeur des baies, rias et caps de Cornouaille en croisant les dimensions naturelles, patrimoniales et mythiques, a permis de conférer à l'ensemble un caractère unique, qui s'est traduit par la représentation du territoire au sein du « Club des plus belles baies du monde », au titre des baies de Douarnenez et d'Audierne. En 2030, **le caractère exceptionnel de cet ensemble est donc désormais mieux connu à l'échelle internationale**, ce qui permet de conférer aux atouts paysagers de la Cornouaille une profondeur unique et très fortement différenciante, en même temps que fédératrice et valorisante pour la population du territoire.

Une Cornouaille « à l'aise en Breizh »

En 2030, le territoire est parvenu à mettre en accord la façon dont il assume son identité bretonne et la place qu'il réserve à son expression, avec le rôle éminemment moteur que joue historiquement la Cornouaille dans l'élaboration des représentations (plus ou moins justes) que le grand public se fait de la Bretagne. En 2030, a ainsi disparu le décalage qui existait entre la discrétion de l'identité bretonne de la Cornouaille de 2015, et le rayonnement de la Cornouaille du Barzhaz Breizh, de Per Jakez Helias, de Jean-Marie Déguignet, de la coiffe bigoudène d'« A l'aise Breizh », ou encore des « bretonnismes »...

La Cornouaille a profondément intégré que sa capacité à exister est directement corrélée à son aptitude à se différencier, et que son ressort identitaire la désigne très spontanément pour émerger au sein d'une image bretonne qui, en 2030 comme en 2015, demeure perçue positivement, en même temps que visible en France comme à l'étranger.

En 2030, la Cornouaille se présente ainsi comme un **territoire riche de « pratiques » culturelles diversifiées**

(et pas seulement d'actes de « consommation » culturelle), dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire, et **elle continue à se distinguer comme l'un des principaux terroirs bretons de création, de coopération et de renouvellement de l'inspiration, notamment au plan musical, contribuant de la sorte au prestige et à la notoriété réelle conservée par la musique bretonne au sein des musiques du monde, tout particulièrement à l'étranger.**

Dans ce contexte, en 2030, la langue bretonne, encore enseignée et rendue visible dans la sphère publique par des politiques locales volontaristes (place dans les événements, visibilité publique, présence dans les médias, couverture des besoins en enseignement...) demeure un objet de création (littérature, théâtre, cinéma, musique, media numériques...) dont l'influence continue à rayonner au-delà du milieu de ses locuteurs, en même temps qu'elle reste un instrument d'échanges dans la vie courante pour une petite partie de la population.

La Cornouaille, de l'inspiration à l'innovation

Dans la période 2015-2030, la Cornouaille a su fortement **remettre en valeur les composantes fortes de son identité qui sont en relation avec l'imaginaire et la création, et les mettre en synergie avec sa personnalité de territoire innovant immergé dans le monde contemporain.**

Elle s'est appuyée, pour ce faire, sur divers aspects de son histoire, mis en valeur dans différents contextes où le tourisme a joué un rôle de révélateur :

■ « lecture du territoire et de ses lieux », à partir de la riche matière mythique, historique et patrimoniale présente partout en Cornouaille, menacée, sans ce travail de médiation, de devenir illisible pour les générations à venir et indicible pour les témoins encore présents ;

■ valorisation d'une Cornouaille « de lumière et de couleurs », source d'inspiration unique pour plusieurs générations de peintres d'envergure mondiale, pour une faïence de grande notoriété, ou encore pour les acteurs contemporains de la mode ou du design présents en Cornouaille et qui s'inscrivent dans la tradition du pays de Bretagne présentant les costumes traditionnels les plus colorés.

La Cornouaille a ainsi contribué, par ce travail sur l'immatériel, à préserver et à stimuler les ambiances de créativité propres à renouveler, en 2030, la prédisposition naturelle du territoire à susciter l'acte d'entreprise et l'innovation, dans la lignée des Bolloré, Armor Lux, Henriot, Hénaff, Chancerelle, Capitaine Cook, Cotten, Piriou, Bigard... Le territoire a pu s'appuyer dans cette démarche sur les ressources apportées par son pôle de formation dans le domaine du tourisme et du patrimoine.



Une Cornouaille stimulante et saine

Une Cornouaille de bien-être naturel

En 2030, la Cornouaille a également su tirer parti de son image de territoire façonné par les éléments naturels et, à l'instar de l'Irlande des années 60 et 70, faire un atout du vent, des randonnées sous la pluie et de la rudesse de la mer, sources de renouvellement et de régénération permanente au regard des frustrations d'un mode urbain en recherche d'équilibre et de contrepoints.

La Cornouaille de 2030 a su, autour de cette perception, **articuler une stratégie de développement économique sur l'axe santé-bien-être**, dont les acteurs du territoire ont méthodiquement mis en phase diverses facettes complémentaires :

- des ressources autour des loisirs, tournées vers les habitants du territoire, les visiteurs ainsi que les résidents occasionnels ou les bi-résidents : les randonnées, la pêche à pied, les sports nautiques, le golf...
- des ressources en lien avec la santé : réseau des acteurs de santé, valorisation du système hospitalier de Cornouaille et des compétences qu'il détient, prévention de la dépendance, domotique et télé-santé, thalassothérapie...
- une mise en valeur méticuleuse du thème de la propreté du territoire, en s'appuyant sur un travail mené avec les communes, en lien avec la population et en s'appuyant sur l'éducation.

Une Cornouaille bien dans son assiette

En 2030, la Cornouaille s'impose comme un territoire **producteur d'aliments sains et de qualité, en lien notamment avec la pêche et les autres produits de la mer**. Profitant d'une certaine rupture dans les modes alimentaires favorable aux ressources tirées de la mer, la Cornouaille a su proposer au marché de nouveaux produits simples et attirants, bénéficiant d'une réputation d'excellence, qui lui ont permis d'associer son image à ce renouvellement.

Une Cornouaille sûre

La Cornouaille de 2030 a également su tirer parti du maintien de la cohésion relative de son tissu social pour être en mesure de faire valoir son caractère de « territoire sûr », offrant un cadre où **les biens et les personnes sont respectés** et où cette réalité s'inscrit dans un contexte où la **qualité des relations interpersonnelles** se traduisent par des **solidarités de proximité** toujours vivantes et par une **vie associative très riche**, support à des **valeurs partagées d'engagement et de responsabilité**.

La construction d'une destination touristique

Dans la Cornouaille de 2030, le tourisme, au-delà de sa place strictement économique (dont les performances continuent, du reste, à présenter une certaine dépendance aux aléas climatiques), assume plus fondamentalement encore une **fonction transverse dans la « composition » de l'image du territoire à destination des visiteurs mais aussi des habitants et des résidents non permanents**.

C'est d'abord un levier de développement interne, qui nécessite de faire l'effort de « raconter » la Cornouaille sous divers angles, de construire une trame lisible pour ses projets et de proposer à la population un support pour adhérer aux dynamiques du territoire et aux acteurs locaux un cadre pour y trouver leur place.

C'est également un levier de qualification externe de la Cornouaille, où le territoire mène au travers de la mise en œuvre de ses projets une **stratégie permanente de construction d'une destination lisible**, en accompagnement de la démarche de promotion de la signature de la « Cornouaille bretonne ». Dans la période 2015-2030, la Cornouaille travaille sur son projet touristique en le considérant comme un processus construit, avec sa chaîne de fonctions et de valeur. Ce projet fait une plus large place que dans le passé à la recherche de flux marchands, en lien avec l'économie hôtelière et les services associés, générateurs d'emplois en nombre plus important que le tourisme résidentiel (assis principalement sur les résidences secondaires) et moindrement consommateur de ressources foncières.

Une destination en réseaux

En 2030, la promotion de l'image du territoire sur des thèmes transverses très fédérateurs, prend appui sur une offre de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux et qui mettent en valeur des ressources très réparties, de nature à permettre une irrigation authentique et en profondeur de chaque secteur du territoire. **Les acteurs du tourisme en Cornouaille fonctionnent en réseau selon une logique de prescriptions croisées, où on recherche collectivement à élargir le rayonnement des visiteurs** à partir des points d'attraction principaux (Quimper, Locronan, Concarneau, la pointe du Raz, Pont-Aven). Un soin particulier a été apporté à la signalétique et aux outils d'interprétation et de révélation du territoire, de même qu'aux outils numériques territoriaux (promotion, commercialisation, information, conseil et prescription...) élaborés sous impulsion publique, qui ont fait l'objet d'une architecture commune à l'ensemble des intervenants, et qui ont été mis à disposition notamment des opérateurs privés.

Sur la base d'une compétence tourisme assurée partout sur le territoire **au niveau intercommunal, un Office de pôle a été créé à l'échelle de la Cornouaille, et il porte la stratégie de la destination.** Il met en valeur les différents facteurs d'attractivité du territoire, au travers de l'ensemble des produits proposés, en vue de vendre et de promouvoir la destination Cornouaille et ses points forts ; il assure l'ingénierie et le support aux projets ; il met en œuvre les divers outils transverses nécessaires (e et m-tourisme, mobilités touristiques, formation et animation du réseau des antennes locales, animation du réseau des opérateurs, y compris les non professionnels : gîtes, chambres d'hôtes...). **La Cornouaille a été un territoire précurseur en Bretagne pour rendre totalement transparente pour les touristes la renonciation à l'utilisation de leur voiture personnelle au cours de leurs séjours.**

Une Cornouaille qui accueille

La Cornouaille touristique de 2030 s'est mise à la disposition de clientèles autonomes et actives dans leurs loisirs en même temps qu'en attente de la fourniture de ressources clés en mains pour organiser leurs séjours à partir d'une variété d'offres et de propositions à la carte. **Le territoire a su construire cette diversité, tout en s'appuyant sur les axes fondamentaux à partir desquels il a choisi de se différencier et d'affirmer son identité :** produits nature, produits locaux, événementiels dont la variété et la richesse sont rendues plus lisibles et plus visibles...

Le territoire a également construit « la Cornouaille des congrès » et est parvenu à **se positionner avec succès dans le tourisme d'affaires**, qui contribue à le révéler à d'autres clientèles extérieures, promptes à revenir pour des séjours familiaux, voire à identifier le territoire comme lieu d'implantation potentiel d'une future activité économique. A cet égard, une forte coordination de la gestion des équipements a permis de se positionner, à l'échelle de la Cornouaille, de façon mixte :

- sur les segments des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur le Centre des congrès de Quimper, en lien avec les secteurs du territoire disposant d'une offre d'hôtellerie haut de gamme (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez...);
- en même temps que sur celui des petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes), en s'appuyant, pour ce dernier segment, sur un maillage d'établissements hôteliers répartis sur le territoire, particulièrement sur le littoral.

A l'image de l'Irlande, **l'implication de la population dans l'accueil des visiteurs est recherchée** et elle fait l'objet d'un travail construit d'animation du réseau et des outils mis à disposition par les collectivités publiques. Ce travail contribue à **la qualité de l'animation résidentielle du territoire, pour les habitants permanents ainsi que pour les résidents occasionnels, dont la contribution stable aux flux touristiques du territoire est ainsi recherchée.**

Une Cornouaille qui s'équipe

Parallèlement à l'effort d'organisation mené en vue de construire la destination touristique de la Cornouaille bretonne, **les collectivités du territoire ont contribué à impulser un effort d'équipement, autour de certaines grandes infrastructures indispensables pour adosser au tourisme les flux marchands que le territoire cherche à dégager :** golfs, établissements de thalassothérapie, en lien avec une montée en gamme progressive de l'hôtellerie...

Au total, en 2030, la Cornouaille est parvenue à tirer parti des flux touristiques induits par la liaison BGV, tout en différenciant assez nettement son image, et, par suite, son rayonnement, de celle des territoires littoraux bretons avoisinants.



Un territoire d'énergies

Dans le scénario de référence, la Cornouaille entend agir sur son environnement : chaque composante du territoire se mobilise selon ses atouts et ses spécificités et dans le cadre d'un maillage réparti. C'est une fédération d'énergies, une Cornouaille maillée :

- où on ne recherche pas en soi à faire grossir l'agglomération de Quimper,
- où, alors que les différents bassins de vie tendent à devenir plus petits et plus autonomes au fur et à mesure de la progression de leur équipement, l'emploi constitue un facteur structurant majeur du maillage du territoire, et où on recherche sa répartition bien au-delà du bassin d'emploi quimpérois, dans les autres bassins du territoire,
- où la Cornouaille valorise au compte commun la capacité de certaines de ses composantes à capter les dynamiques externes périphériques à son territoire : le pays de Quimperlé qui travaille avec Lorient-Vannes-Auray, et le pays de Châteaulin avec ses voisins des pays de Brest-Morlaix, notamment autour de la valorisation du carrefour RN 164-165,
- où la Cornouaille tire parti de son caractère de territoire littoral pour valoriser au mieux les synergies entre les divers aspects productifs et présentsiels de son économie*.

Une force motrice productive assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire

L'agriculture

En 2030, dans un contexte où les politiques urbaines se présentent très affirmées, les différentes facettes sectorielles du développement sont conduites de manière très intégrée et **les collectivités du territoire apportent un fort soutien à l'agriculture, en même temps que l'accent est mis sur la contribution des villes à la maîtrise des enjeux environnementaux.**

L'élevage bovin se maintient sur l'essentiel du territoire en Cornouaille, comme dans la majeure partie de la Bretagne, sur fond **d'une agriculture forte respectant les équilibres environnementaux, qui continue à produire pour le reste du monde**, dans un contexte de besoins alimentaires renouvelés à l'échelle planétaire. Par suite, **le maillage bocager du territoire s'est maintenu.**

L'agriculture poursuit son évolution vers la concentration et vers des modes plus extensifs, mais avec la présence plus importante de formes diversifiées, faisant une plus large part aux circuits courts à valeur ajoutée. Des politiques publiques **d'aide à l'accès au foncier agricole** pour les installations sont mises en œuvre par les collectivités de Cornouaille, ainsi que d'aide aux investissements

dans des outils de transformation et de commercialisation, de même que dans des procédés permettant d'agir dans le sens d'une **réduction des coûts énergétiques** dans le bilan des exploitations (production d'énergies de caractère renouvelable : filière bois-énergie, bio-méthanisation, solaire photo-voltaïque, co-génération...).

Au-delà des actions menées sur les questions environnementales, les élus des collectivités territoriales se montrent solidaires des agriculteurs dans les efforts menés, au cours de la période 2015-2030, pour adapter le modèle agricole. Avec les entreprises et les socio-professionnels, ils mettent en place une organisation collective visant à **gérer efficacement les situations de communication de crise sur la qualité des eaux de surface.** Cette organisation « réactive » vient compléter l'action permanente d'éducation et d'information menée auprès du public autour des actions mises en œuvre au regard des enjeux environnementaux.

La force motrice de l'alimentaire

En 2030, **les activités alimentaires continuent de représenter une base productive directe** (activités primaires, industries agro-alimentaires) et indirecte (mécanique, packaging, logistique, services aux entreprises...) **très importante** pour la Cornouaille.

Elles sont placées au cœur des politiques économiques sectorielles des collectivités, sur le fondement de deux approches complémentaires :

- d'une part, une contribution des collectivités publiques et de leurs partenaires institutionnels à **l'animation des réseaux des entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation** relevant des secteurs concernés (notamment **autour des pôles de compétitivité**, comme Valorial, Végépolys, Pôle mer, et **autour des clusters**, comme Breizpack) ;

- d'autre part, la recherche d'une image tous publics affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille, en lien avec l'identité d'un territoire producteur d'aliments sains et de qualité bénéficiant d'une réputation d'excellence.

Par ailleurs, la Cornouaille conserve, en 2030, la présence d'un tissu endogène industriel diversifié, historiquement lié aux filières alimentaires (équipements mécaniques, emballage, nautisme) ou issu d'autres diversifications (papier, textile) ou encore résultant de développements plus récents, sous l'impulsion des actions de décentralisation menées au cours des trente glorieuses (électronique, sous-traitance automobile).

Les collectivités publiques s'intéressent à ce tissu au travers des actions générales qu'elles mènent ou coordonnent et qui influent sur l'environnement général dans lequel les entreprises inscrivent leur activité, mais également au travers des politiques sectorielles qu'elles peuvent être amenées à faire valoir, en prenant appui sur la commande publique.

Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie

Un territoire qui produit et stocke son énergie

De 2015 à 2030, la Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de l'énergie :

■ d'une part, **des politiques volontaristes ont été conduites autour des énergies renouvelables** : éoliennes off-shore, génératrices houlo-motrices, hydroliennes, méthanisation, géothermie et photovoltaïque. **Elle a développé un petit cluster dans ce domaine**, en s'appuyant sur les entreprises qui se sont inscrites dans ce mouvement et sur les infrastructures qu'elle a mises en place : pépinière énergie, Irtec... Le territoire a mis en place l'environnement d'accueil du projet du Groupe Bolloré, travaillant à l'accompagner au plus près des besoins de l'entreprise ;

■ d'autre part, la Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de la maîtrise de la consommation d'énergie et a identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités...). **Le territoire a impulsé la formation d'un pôle de compétences reconnu dans le domaine du BTP**, dont le développement a pu s'adosser à des politiques publiques menées en lien avec la maîtrise de l'énergie et méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public... Une attention particulière est apportée à la question de la précarité énergétique.

Un pôle d'économie de la santé

De 2015 à 2030, le territoire a poursuivi une stratégie de mise en place d'une offre de services diversifiés à destination de différents publics solvables présents sur le territoire, en tant que résidents occasionnels ou permanents ou en tant que visiteurs, dans le domaine de la santé et du bien-être.

Cette stratégie s'inscrit dans une perspective de développement général et économique du territoire **en lien notamment avec un axe de positionnement touristique et identitaire autour du thème de la santé et du bien-être**.

Mais elle a également répondu à l'objectif de dégager les ressources complémentaires nécessaires pour contribuer au maintien de la qualité des politiques publiques de santé et d'aide à la personne tournées vers la population de Cornouaille, dont le financement a significativement souffert de la contraction des budgets publics sociaux au cours de la même période.

Le territoire a ainsi pu fortement investir dans la **mise en place d'un réseau de santé**, qui a permis le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessible à l'ensemble de la population du territoire. Le fonctionnement de ce réseau s'inscrit notamment dans une politique de prévention de la dépendance associé aux politiques d'urbanisme menées par ailleurs (logements adaptés, équipements renforcés des polarités en infrastructures et services spécifiques...), dans un contexte de vieillissement prononcé d'une partie de la population

Cette offre, qui s'appuie notamment sur la **qualité de l'armature hospitalière du territoire** (Quimper, Concarneau, Quimperlé, Pont-L'Abbé, Douarnenez) couvre un large champ de services présents (santé et services hospitaliers, bien-être et beauté, soins à la personne, loisirs...) mais également **d'activités productives à forte valeur ajoutée** qui se sont développées sur le territoire (industrie de l'appareillage, services techniques liés à la domotique et à la télé-santé, aliment-santé...).

** Les activités productives nécessitent, en effet, pour se développer, un bassin de main-d'œuvre dont la présence est liée à l'existence d'activités présentes porteuses de services à la population. Symétriquement, les activités présentes ne peuvent réellement bénéficier de la masse critique de population dont elles ont besoin pour se développer qu'au sein des plus grandes centralités urbaines, ce qui joue mécaniquement dans le sens de la concentration des flux (les flux se concentrent le plus naturellement là où ils ont déjà atteint un certain niveau de densité). Seule la présence d'emplois productifs, qui ne tire pas nécessairement parti d'une concentration démographique urbaine, est de nature à jouer dans le sens d'une certaine répartition des flux démographiques, et donc des emplois présents autrement que selon une logique de pure concentration. Simultanément, les flux productifs échappent plus nettement à la fragilité liée aux perspectives incertaines d'évolution des revenus de transfert par rapport aux revenus d'activité au cours de la période 2015-2030. Enfin, les flux productifs sont de nature à permettre la répartition la plus large d'emplois de qualification intermédiaire, en complément d'emplois tertiaires présents plus facilement segmentés entre emplois supérieurs en nombre limité et emplois plus nombreux mais de plus faible qualification.*



Un pôle de compétences BTP

Le secteur du BTP a connu un développement important en Cornouaille, porté, de 2015 à 2030, par un courant d'innovation significatif issu des politiques des collectivités en matière de **maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et de développement des technologies «d'immeubles intelligents»** : les stratégies territoriales convergentes des collectivités croisées avec le développement de com-

portements plus collectifs au sein du tissu d'entreprises ont facilité le développement d'un noyau d'entreprises dans le secteur domotique, qui a tiré parti des politiques publiques territoriales conduites autour du thème de la santé et du bien-être.

Une carte tertiaire productive

S'appuyant sur les atouts résidentiels du territoire, les collectivités territoriales ont favorisé, au cours de la période 2015-2030, l'installation d'acteurs économiques tournés vers le numérique, avec l'accueil d'activités légères qui lui sont liées. **La Cornouaille s'est activement positionnée comme un territoire d'accueil du travail à distance et collaboratif, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de services spécifiques** : tiers-lieux, cantine numérique, pépinière numérique, ressources de vidéo-conférence... Les collectivités ont également veillé à ce que les normes d'urbanisme ne compliquent pas l'émergence d'activités à domicile développées par des acteurs économiques venus résider sur le territoire.

Par ailleurs, la Cornouaille a investi pour encourager et **accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population** : création d'un portail territorial avec une offre étendue de télé-services transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux (en lien avec les écoles, la petite enfance, les équipements sportifs et de loisirs, la culture, les démarches administratives, l'emploi et la formation, la santé, les déplacements...). Cet encouragement au développement des usages numériques, au-delà des seules infrastructures, a également favorisé l'émergence d'acteurs indépendants sur les applicatifs et solutions numériques (créatifs, prestataires, commerce en ligne, consultants...).

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

Une stratégie de développement économique réparti

De 2015 à 2030, les actions menées en Cornouaille en vue de favoriser la création d'emplois par les entreprises ont également intégré comme contrainte centrale la volonté d'irriguer en activités les secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper.

A cet effet, les collectivités ont intégré leurs politiques de développement économique au sein d'un **Schéma de développement économique unique**, avec une gestion commune des infrastructures et services aux entreprises ainsi que des équipes en charge de l'accompagnement du tissu économique local.

Si une part importante des flux économiques a continué à se diriger spontanément vers l'agglomération de Quimper, **la création d'emploi dans le sec-**

teur productif, et, par suite, dans la sphère présentielle, a retrouvé **une distribution mieux répartie au plan territorial** : la mise en commun des outils de développement et d'animation économique adossée à des ressources mutualisées, a permis de mettre en œuvre une stratégie de valorisation des atouts des différentes parties du territoire en même temps que de présenter et de promouvoir un catalogue d'offres lisibles, différenciées par leur diversité et par leur qualité. Une charte de qualité commune permet de décliner de manière cohérente une approche cornouillaise des services offerts aux entreprises, et de définir les niveaux d'équipements pertinents en fonction des destinations des parcs d'activités, notamment en ce qui concerne leur alimentation en fibre optique.

Un accompagnement dans l'animation du tissu économique

Les élus des collectivités publiques ne créent pas l'emploi : ils ne peuvent que travailler à proposer un environnement local de travail aussi favorable que possible à l'activité des entreprises, et pour ce faire, travailler en symbiose étroite avec le tissu existant ou endogène, à l'origine de près de 80% de la création d'emplois sur le territoire.

Dans la période 2015-2030, les collectivités et les partenaires de l'emploi-formation ont intensément travaillé au **développement de relations proches et efficaces entre les acteurs publics et les entreprises** et ils ont mis en place des outils d'accompagnement de proximité du tissu économique local, **coordonnés, à l'échelle de la Cornouaille, entre les différents acteurs et niveaux d'intervention** (services économiques des intercommunalités, organismes consulaires, Technopole, Quimper Cornouaille Développement...).

Les collectivités ont ainsi acquis une vision tournée vers l'emploi, au-delà des seules infrastructures économiques, et développé une culture de présence auprès des entreprises et de services au plus proche de leurs besoins, y compris les plus immédiats et les plus concrets, à commencer par une **très grande réactivité dans l'identification et dans la mise à disposition de locaux économiques vacants sur l'ensemble du territoire**. En relais d'un fonctionne-

ment intégré à l'échelle de la Cornouaille, **la présence des élus de terrain au plus près des entreprises, notamment à l'échelon communal, est demeurée un point déterminant de l'organisation collective du territoire**.

De façon symétrique, **les entreprises s'organisent plus collectivement**, en impulsant des actions communes, parfois intersecteurs, dans un contexte incertain **autour des enjeux d'attractivité des métiers de l'industrie** : actions de recrutement, actions de formation professionnelle complémentaire visant à améliorer l'employabilité de leur personnel, actions de communication vers le grand public et les familles, développement de marchés porteurs, notamment dans les secteurs d'excellence du territoire...

Le tissu productif, appuyé par les collectivités, a cherché à **limiter les risques liés à l'éloignement géographique** des grands marchés européens, **en mettant en place un système de mutualisation de la logistique routière** de ses entreprises, qui permet d'optimiser la qualité de la distribution des produits dans une logique d'éclatement des flux sur de petites quantités (distribution «many to many»).

Un support à la création et à la reprise d'entreprises

Dans la période 2015-2030, en relais des infrastructures et services présents en Cornouaille (incubateur, pépinière, hôtels d'entreprises...), **la transmission des entreprises industrielles et artisanales fait l'objet de politiques territoriales très affirmées**, avec une coordination forte des acteurs (organes consulaires, organes de formation, unions patronales...) dans l'accompagnement des cédants mais également des repreneurs, sous le double angle de la formation et de l'accompagnement-conseil opérationnel.

Symétriquement, des actions de long-terme sont menées par les acteurs publics et les entreprises en vue de **sensibiliser les jeunes** (scolaires, étudiants) **à la création d'entreprise, ainsi que d'accompagner les projets**, sous le double angle de la formation et du conseil opérationnel.

D'une Cornouaille créative à une Cornouaille innovante

Au cours de la période 2015-2030, la forte proximité créée avec les entreprises locales a permis aux collectivités publiques de prendre appui sur celles-ci pour conduire une stratégie de **renforcement des outils de formation et d'innovation sur le territoire** (développement d'une véritable culture de «professeurs-consultants», à même d'apporter un support opérationnel aux entreprises dans leurs projets d'innovation ; stratégie d'attraction d'enseignants sur des champs de compétences reconnus).

Le territoire a bénéficié de la fusion de l'UBS et de l'UBO pour **développer la carte de ses formations supérieures**, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Tirant notamment parti du programme de campus régional numérique, **l'université de Quimper a pris position sur le créneau de l'université numérique et de la formation à distance** et est parvenue, de la sorte, à élargir le spectre de ses enseignements.



Un territoire qui se rassemble

Dans le scénario de référence, la Cornouaille se rassemble pour s'organiser et pour se donner les moyens d'exister et de peser :

- elle se rassemble autour de l'accueil de nouveaux arrivants, dans le cadre des dynamiques résidentielles liées à l'attractivité littorale
- elle se rassemble autour du refus des segmentations sociales et territoriales
- elle se rassemble non autour d'une structure centrale unitaire ou verticale qui préexisterait, mais sur la base d'une organisation commune qui permette de donner vie à des ambitions collectives et d'apporter des ressources aux projets, tout en s'appuyant sur la capacité motrice de l'agglomération quimpéroise
- elle se rassemble en se donnant les moyens de peser dans l'ensemble breton, y compris pour agir, le cas échéant, sur les normes non justifiées et les pré-requis non débattus qu'on tendrait à vouloir lui imposer.

Dans cette démarche, la Cornouaille ne se fédère pas seulement autour de projets d'équipements et d'infrastructures, mais aussi autour de la recherche d'un fonctionnement optimal en réseau et autour de la stimulation des flux. Cette perspective l'amène notamment, au cours de la période 2015-2030, à développer les ressources d'ingénierie nécessaires à ses projets et à en valoriser l'emploi au plus près des besoins opérationnels du territoire, en synergie active avec les autres ressources existantes, notamment celles des entreprises et du tissu associatif.

Un urbanisme qui fédère

Dans la période 2015-2030, le territoire s'est retrouvé autour d'une vision partagée de ses perspectives d'accueil de flux résidentiels et économiques lui permettant notamment de renouveler sa population active, tout en répartissant ces flux de façon cohérente avec l'organisation maillée de la Cornouaille et tout en fournissant aux différents types de collectivités, de la ville compacte à la commune rurale, des outils et des références d'organisation urbaine adaptés à leurs identités et à leurs rythmes de développement respectifs.

Renouvellement des modes constructifs adaptés aux contextes du territoire

L'évolution du territoire au plan résidentiel, au cours de la période 2015-2030, s'est inscrite dans le cadre d'une vraie stratégie de rupture avec les modes d'urbanisation antérieurs, dans le sens d'une **maîtrise de la consommation d'espace** rendue nécessaire. Au-delà du respect des contraintes légales, cette stratégie s'est trouvée impulsée par la prise de conscience collective de la nécessité de se mobiliser autour d'un ensemble d'enjeux convergents :

- **l'absolue nécessité de préserver des conditions fonctionnelles d'exercice pour les activités agricoles**, à la source directe et indirecte d'une part déterminante de l'économie et des équilibres du territoire ;

- **la préservation des atouts identitaires de la Cornouaille au regard des effets de long-terme d'une urbanisation extensive et banalisante ;**

- **le fort enjeu de maintien de la vitalité et de l'attractivité de bourgs et de villes** confrontés, en début de période, à une perte de substance significative de leurs centres respectifs, que ce soit à l'échelle de plusieurs villes du territoire (Quimper, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, Châteaulin) ou à celle de bon nombre de ses bourgs.

Cette stratégie a conduit à recourir à des formes urbaines plus denses mettant en valeur les atouts d'un cadre de vie plus urbain, mais au sein d'un territoire où des ressources de grande qualité, notamment littorales, se trouvent à proximité immédiate.

Les communes rurales ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique sur ce plan, en vue de les aider à identifier et à mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs identités et contextes respectifs, notamment autour d'une nouvelle organisation des différents types d'espaces (espaces intime, commun et public, avec cheminements doux, espaces paysagers, stationnement).

Les bouleversements induits dans les habitudes antérieures en matière d'usages de l'espace résidentiel ont trouvé leur contrepartie dans les programmes réussis de promotion de la **qualité des nouvelles urbanisations, notamment en termes de gestion des flux de proximité ou d'organisation d'espaces communs et publics** de nature à favoriser le lien social et des échanges plus conviviaux, **ou de paysagement et de qualité environnementale du tissu bâti, ou encore de prise en compte des questions énergétiques.**

Revitalisation des centralités

Au-delà des ressources offertes par la densification du tissu péri-urbain, **une grande part de la croissance résidentielle s'est réalisée dans les différents cœurs de villes du territoire**, du fait d'opérations de rénovation urbaine à grande échelle, mais également du fait de l'utilisation des capacités d'extension dont dispose le centre de Quimper.

Le secteur littoral urbain s'est également inscrit dans cette dynamique, qui va de pair avec une recherche de diversification de l'habitat, et il a bénéficié, de la sorte, d'un développement démographique modéré qui équilibre les tendances naturelles à son vieillissement.

Les bourgs ruraux ont bénéficié de l'opportunité de développer une offre résidentielle qui, bien que s'inscrivant dans une logique générale de gestion économe de l'espace, a pu aisément se différencier par rapport à l'offre urbaine relevant de modèles plus compacts. En 2030, les bourgs ruraux se développent à un rythme modéré, en fonction de leur densité en équipements et un peu en retrait par rapport aux dynamiques résidentielles intéressant les secteurs péri-urbains et les cœurs de villes.

Au total, l'utilisation, de manière concertée et répartie, de l'ensemble de la gamme des ressources urbaines et rurales valorisées au mieux, en termes de gestion économe de l'espace, a permis de gérer la capacité d'accueil de façon à répondre à la croissance de la population de la Cornouaille, sous le double effet de son développement naturel et de flux migratoires diversifiés déterminés par l'attractivité du territoire.

Parcours résidentiels et mixités

Cette politique urbaine s'est accompagnée, au cours de la période 2015-2030, d'une volonté de maîtriser les effets de la pression foncière et de préserver les mixités générationnelles et sociales sur le territoire, en s'appuyant sur les outils mutualisés permettant aux collectivités de s'assurer d'une maîtrise du foncier : les projets d'aménagement se réalisent majoritairement sous la forme d'opérations concertées, où les collectivités sont en mesure de faire valoir auprès des opérateurs des spécifications d'intérêt général relatives aux typologies de logement, à la part de

locatif ou de logement aidé (en locatif et en accession à la propriété). A cet égard, la présence du logement social a fait l'objet d'un rééquilibrage entre les différents secteurs du territoire par rapport à la situation de relativement forte concentration localisée qui prévalait au cours de la période antérieure.

En 2030, la Cornouaille dispose d'outils de mutualisation d'une stratégie foncière, permettant aux collectivités de neutraliser les différences des contextes dans lesquels, selon leur localisation et la nature des opérations, elles sont amenées à intervenir dans la perspective de maîtriser les effets de la pression foncière. Ces outils viennent en complément des leviers apportés par l'établissement public foncier régional.

Le territoire a privilégié le vieillissement à domicile, en y adjoignant des politiques urbaines d'organisation du parcours du vieillissement, avec développement d'un habitat intermédiaire au sein des centralités bien équipées en services, et qui fonctionne en synergie avec la gestion du parc de logements des communes, le plus souvent plus petites, disposant d'un parc moins important de logements adaptés et davantage tourné vers les besoins des familles.

Le pilotage de ces parcours résidentiels a également conduit **à favoriser l'habitat inter-générationnel**, particulièrement autour des mixités jeunes-seniors, sur la base d'une diversification de l'offre, laissant une plus large part à des logements plus petits, davantage adaptés aux besoins à la fois des plus jeunes et des plus anciens, avec, dans certains cas, le développement de solutions de co-habitation ou de co-location.



Stratégies collectives autour du commerce dans les centralités

Dans le contexte de politiques urbaines tendant à stimuler les flux dans les centre-villes (rénovation urbaine et politique du logement, politiques foncières, restructuration du bâti patrimonial des centres historiques...), **des stratégies coopératives se sont organisées**, au cours de la période 2015-2030 **entre les acteurs du commerce, en vue de valoriser ensemble les différentes centralités et de développer leur pouvoir d'attraction** (animations collectives, recherche de visibilité commune).

S'appuyant sur les outils numériques territoriaux mis en place par les collectivités publiques, **les commerces de centre-villes parviennent, à cet égard, à tirer parti du développement du e-commerce sur fond de stratégie de double visibilité** (dans la ville et sur le web) et d'animations de villes et de vitrines virtuelles. Ils ont également bénéficié de l'appui au renouvellement des flux

commerciaux dans les centre-bourgs et centre-villes, du fait du **développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée**, porté à la fois par le renouvellement des modes de consommation et de distribution induits par le e-commerce et par les stratégies urbaines des collectivités.

Simultanément, **une partie des équipements commerciaux présents sur la périphérie des agglomérations a évolué vers une fonction logistique**, avec forte prise de position dans ce domaine d'acteurs individuels, mais aussi des acteurs de la GMS, qui développent une stratégie de positionnement de magasins franchisés dans les centre-villes, avec le risque de banalisation associé.

Cette tendance s'est toutefois trouvée tempérée par les effets du renouveau relatif du commerce de proximité diversifié au sein des centralités.

Appui aux communes et aux intercommunalités

Le développement d'une stratégie urbaine concertée complexe et multi-champs a nécessité, de la part des collectivités, **un effort important de coordination de leurs politiques d'urbanisme**, au cours de la période 2015-2030.

Les intercommunalités de Cornouaille se sont organisées pour mutualiser l'ensemble des outils de nature à apporter aux élus des EPCI et des communes l'appui technique et financier nécessaire à la préparation et à la conduite de leurs opérations d'urbanisme : en 2030, les outils d'ingénierie d'urbanisme portés en commun couvrent le champ de la programmation et de la spécification des projets, le champ de la conduite des opérations d'aménagement, celui de la préparation des documents normatifs et du portage d'une stratégie foncière, ainsi que celui de la planification des politiques du logement. **En 2030, la Cornouaille est couverte par un SCoT unique.**

Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

En 2030, la Cornouaille a su mettre en valeur des facteurs d'attractivité fortement différenciés et développer sur son territoire les flux résidentiels et économiques de nature à y affirmer des dynamiques de centralité relativisant fortement les effets de son positionnement géographique réputé périphérique par rapport aux grands centres urbains et économiques du cœur de l'Europe.

Cette stratégie de repositionnement des atouts de la Cornouaille au cœur de sa propre centralité s'est accompagnée d'un ensemble de politiques déterminées, au cours de la période 2015-2030, afin de connecter fortement la Cornouaille aux flux externes et de leur permettre d'irriguer l'ensemble de son territoire.

En 2030, sur le même modèle que celui qui a prévalu pour le désenclavement ferroviaire de St Malo, au début des années 2000, quelques-unes des relations BGV se font de façon directe selon une séquence Paris-Rennes-Vannes-Quimper, et elles ont bien permis, dans les esprits, de rapprocher Quimper à moins de trois heures de Paris.

Sur cette base, la Cornouaille est concentrée sur une très forte priorité : celle de valoriser les flux supplémentaires associés à cette relation performante, en permettant la desserte transports la plus efficace possible de son territoire et en favorisant le report modal des flux « autosolistes » vers les diverses formes de transport collectif les plus adaptées, selon les cas (massifiés ou non).

Mise en réseau du territoire avec la BGV

En 2030, **la desserte BGV a été complétée par une desserte TER dense** des localités placées sur les deux lignes Quimper-Brest et Quimper-Lorient, contrepartie au caractère plus direct de la liaison LGV Lorient-Quimper, **avec une mise à niveau des gares en capacité et en inter-modalité. Le pôle multimodal de Quimper occupe une place centrale dans ce dispositif** et il constitue un point d'éclatement et de rabattement

majeur pour les flux de toute nature du territoire (flux domicile-travail, flux de loisirs et d'achats, flux touristiques). La mise à niveau de la ligne Quimper-Brest s'est accompagnée **d'une forte valorisation du pôle multimodal de Châteaulin**, qui joue un rôle structurant pour l'ensemble de son bassin, élargi aux bassins de vie de Pleyben et de Pont-de-Buis.

L'irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux

De façon complémentaire, le territoire a mis en place **un maillage de solutions permettant d'assurer la multimodalité tout en organisant la réponse aux besoins divers de mobilités diffuses** (domicile-travail, loisirs et vie quotidienne, tourisme, personnes à mobilité réduite et personnes âgées...). Les compétences transports des intercommunalités et des AOT* urbaines sont coordonnées à l'échelle du territoire, qui a pu prendre une compétence d'AOT, avec mise en place de solutions innovantes, qui accompagnent une évolution des mentalités vers une consommation tournée vers l'usage des biens davantage que vers leur détention, particulièrement en ce qui concerne le rapport aux voitures automobiles : autopartage, covoiturage dynamique, implication des entreprises (PDE)...

La mise en place de ces solutions innovantes a été rendue possible en configurant des services spécifiques accessibles par voie numérique, notamment à partir de plateformes mobiles (m-mobilité).

Le maintien de la desserte aérienne

En 2030, **la plate-forme aéroportuaire de Quimper a été maintenue**, du fait des enjeux très fortement mis en avant par les entreprises de Cornouaille relatifs à leur besoin de bénéficier d'un bon niveau d'accès aux vols nationaux ainsi que de bonnes connexions vers l'international via Paris et Lyon. A titre complémentaire, Brest puis Notre-Dame-des-Landes offrent une gamme plus large de vols vers l'Europe ou à coût plus économique pour les flux résidentiels vers Paris ou vers d'autres destinations nationales.

* Autorité Organisatrice de Transports



Une Cornouaille proche et solidaire

L'accueil et le maintien des jeunes

Dans la période 2015-2030, la Cornouaille s'est attachée à prendre en compte aussi complètement que possible les besoins des jeunes et la stratégie globale menée par le territoire, au cours de cette période, en a assez bien rendu compte :

- le parti d'urbanisation choisi offre des **perspectives diversifiées de logement aux plus jeunes**, notamment sur le littoral, mais également en zone urbaine ou rurale ;
- les politiques publiques sont fortement motrices en ce qui concerne **l'accès des jeunes à l'emploi** ; et les acteurs territoriaux tendent à proposer une organisation collective répondant plutôt efficacement aux besoins de proximité.
- diverses politiques conduites ou évolutions constatées sur le territoire ont ciblé plus ou moins directement les besoins de la jeunesse ou ont permis de les couvrir : **actions de nature à faciliter la venue ou l'installation de jeunes en Cornouaille**, développement des échanges non marchands, soutien au tissu associatif, accès aux ressources numériques, mobilités, politique de santé...

De façon générale, les effets des politiques transverses menées sur le territoire, au cours de la période 2015-2030, ont déterminé une bonne préservation du niveau de solidarités de proximité et de la qualité des ambiances humaines générales du territoire. **La Cornouaille est progressivement devenue un territoire qui présente une réelle attractivité pour les jeunes et qui a appris à savoir les retenir ou les faire revenir. Ce facteur s'est inscrit dans l'identité générale de la Cornouaille, territoire sain et territoire d'énergies.**

La mise en réseau des offres culturelles

Dans la perspective du maintien d'un maillage territorial équilibré, la Cornouaille, en 2030, s'est organisée pour **mettre en réseau ses offres culturelles, en privilégiant une approche de proximité**, qui respecte les dynamiques locales. Parallèlement, **un équipement de très grande capacité destiné à de grands événements sportifs et culturels, a été mis en place à Brest en association avec la CUB et est mutualisé avec elle.**

Le soutien au tissu associatif

Dans la période 2015-2030, le territoire a constaté une tendance possible à un certain tassement du bénévolat sur fond de professionnalisation progressive de missions d'intérêt général exercées par les associations, dans le champ social (aide aux personnes en difficulté, transport solidaire...) mais aussi dans le champ culturel (bibliothèques, organisation de manifestations culturelles...). Une partie des missions antérieurement exercées par le tissu associatif bénévole présente un risque de basculement progressif en gestion publique.

En réponse à cette évolution, les collectivités de Cornouaille ont réaffirmé leur **attachement au maintien d'une culture associative forte** sur le territoire, facteur d'intégration et de lien social ainsi que d'éducation à l'engagement dans des projets d'intérêt général. Elles ont fortement investi sur le maintien d'un maillage de proximité et de solidarités, emblématique de l'identité territoriale, en aidant notamment le tissu associatif à se renouveler et à

demeurer une force motrice des dynamiques locales : attention portée à soutenir les projets et les équipes, aide à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires, reconnaissance du bénévolat...

L'organisation de certaines grandes manifestations puisant leurs racines dans la culture populaire du territoire a pu connaître des évolutions et des ajustements dans leurs conditions d'organisation (Fêtes de Cornouaille, Troménie de Locronan...), mais elles demeurent, en 2030, l'expression d'un courant fort de mobilisation spontanée autour de valeurs partagées et elles ont pu conserver l'ampleur et le rayonnement que permet seule la mobilisation bénévole qui les porte. **Cet élan demeure une valeur forte du territoire ainsi qu'un de ses facteurs de différenciation.**

Les flux non marchands

En 2030, les modes de consommation sur le territoire sont marqués par un **certain développement des échanges non marchands**, impliquant les populations urbaines aussi bien que vivant en environnement rural, et sur un spectre très large de champs divers, où, là encore, **les outils territoriaux favorisent le développement tous publics des usages numériques** : services de proximité, maintenance et réparation, produits de proximité... Les pratiques de troc se sont développées et elles ont donné lieu à la création sur le territoire d'un Système d'Echanges Locaux (SEL).

Ces tendances entrent en résonance avec une évolution générale des modes de consommation vers un renforcement des attentes autour d'un usage des biens non nécessairement associé à leur possession (pratiques de locations, de troc, de partage, d'échanges de services...), et ont trouvé une traduction directe dans plusieurs des politiques mises en œuvre par les collectivités de Cornouaille : développement de l'auto-partage, gestion dynamique des emplacements dans les ports de plaisance...

Les usages numériques pour les services à la population

Au cours de la période 2015-2030, la **Cornouaille a fortement investi pour encourager et accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population** : création d'un portail territorial avec une offre étendue de téléservices transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux.

Ces usages viennent en complément des besoins professionnels pour lesquels le Schéma de développement économique a défini les niveaux d'équipement et de services apportés aux entreprises, mais aussi des besoins des actifs, tout particulièrement en ce qui concerne la formation professionnelle, où le territoire s'est fortement positionné en disposant de plusieurs points de formation à distance, au-delà des prestations spécifiques assurées dans le cadre de son université numérique. Le territoire s'est montré attentif à également maintenir **un bon niveau de couverture**

par le téléphone cellulaire, pour tenir compte du développement des applications mobiles, notamment dans le domaine des mobilités et dans celui du tourisme.

De façon générale, en 2030, **la Cornouaille se présente comme un territoire disposant d'une forte culture de pratiques numériques, notamment parmi ses élus.**

L'accès aux outils numériques et les lieux-ressources pour le grand-public

En 2030, en dépit de la diffusion des supports d'échanges numériques (tablettes, ordinateurs portables ou fixes...), les collectivités du territoire ont veillé au **maintien de la présence d'une offre répartie de lieux-ressources** (type cyber-communes) **permettant l'accès de tous aux technologies numériques**. Pour faciliter le lien social et l'accès à ces ressources, des actions sont menées sur l'équipement des lieux publics et sur la médiation (personnes âgées, publics en difficultés, personnes isolées...). Ces moyens participent à la fourniture de solutions d'accès aux ressources numériques pour les publics jeunes.



D'une communauté de destin à un territoire de destination

Au total, en 2030, la Cornouaille se présente bien fondamentalement comme une communauté de destin, qui n'est pas constituée autour d'une administration centrale unitaire et verticale, mais bien selon une inspiration de type fédéraliste, qui repose sur l'aptitude à s'organiser pour donner corps à des projets : « la gestion, c'est la communauté de communes, et la stratégie, c'est la Cornouaille ».

Cette organisation trouve sa légitimité externe dans sa capacité à créer de la centralité en Cornouaille sans se laisser rejeter aux marges de centralités plus lointaines. La Cornouaille

de 2030 se présente comme un territoire qui a appris à peser, y compris par la remise en cause de normes qui lui seraient imposées, et sur lesquelles elle a trouvé l'occasion, au cours de la période, de s'exprimer nettement : dans les décisions structurantes impliquant les filières agricoles ; la conduite du plan régional de déploiement des infrastructures de fibre numérique, avec la revendication qu'il soit donné priorité à l'ouest-Bretagne ; la programmation de voies nouvelles sur la liaison BGV ; la non taxation du trafic local sur 2*2 voies ; ou encore l'achèvement de la RN 164.

La Cornouaille de 2030 s'affirme comme un territoire de destination et non de périphérie, qui assume le potentiel qui est le sien, qui devient visible et identifié, qui s'impose et qui pèse dans l'ensemble breton.

*Le scénario de référence a été validé en Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement le 4 février 2013.
Scénario rédigé par Loïc de Châteaubriant (Cabinet Futurovest).*

Conclusion

Après le temps de la réflexion prospective vient celui du projet.

La Cornouaille, comme l'ensemble des territoires, entre dans une phase de préparation aux contractualisations avec la Région, l'Etat et les fonds européens. Une forte affirmation de l'ambition cornouaillaise est aujourd'hui primordiale pour accéder à ces financements, véritables leviers pour mettre en œuvre les projets de notre territoire.

Si des enjeux et des objectifs ont été posés à l'horizon 2030, c'est au territoire de travailler dès à présent pour formuler de manière concrète les actions qu'il souhaite voir aboutir.

Une nouvelle étape nous attend donc.

Quimper Cornouaille Développement s'efforcera de diffuser le plus largement possible le scénario de référence afin que les acteurs locaux s'approprient ce travail, le portent et le fassent évoluer.

Il appartient aussi à Quimper Cornouaille Développement d'accompagner la réflexion pour révéler des initiatives locales ou favoriser l'émergence de nouveaux projets qui traduiront en actions notre stratégie commune.



Construisons ensemble notre avenir

Remerciements

- Aux communes partenaires des ateliers de diagnostic que sont Fouesnant, Briec et Douarnenez dont les équipes techniques ont contribué au succès de ces ateliers,
- Aux participants des entretiens et ateliers diagnostic auxquels certains ont montré une véritable assiduité,
- Aux membres du GEX qui, malgré des horaires tardifs, ont activement participé à l'élaboration des 3 scénarios exploratoires,
- Aux membres du Conseil de développement qui ont su être réactifs dans la formulation de leurs avis,
- Aux intervenants du 5^e rendez-vous de la Cornouaille qui, grâce à leur expérience, ont permis d'enrichir la présentation du scénario de référence,
- Aux prestataires ayant participé à cette démarche : Loïc de Châteaubriant pour l'acuité de ses analyses, Gaëlle Micout (GédéZ'ailes) pour sa réactivité et Anne Treguer pour sa ténacité,
- Aux « petites mains » de Quimper Cornouaille Développement pour l'organisation, la logistique et la bonne humeur collective.

Retrouvez toutes les informations
sur la démarche prospective cornouaillaise
sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr,
rubriques « Projets de territoire > Cornouaille 2030 » .



www.quimper-cornouaille-developpement.fr



Rédaction : Michel Canévet (élu référent démarche prospective cornouaillaise),
Loïc de Châteaubriant (Futuroouest), Betty Robert (QCD),
Ubiqus pour le compte-rendu du 5^e rendez-vous
Conception : Maryse Brégeon et Betty Robert (QCD)
Crédits photographiques et cartographiques :
Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire
Mise en page et illustrations : GédéZ'ailles Communication - Quimper
Impression : Cloître imprimeurs (29800 St-Thonan)
Date de publication : juin 2013
Tirage : 1000 exemplaires

**Quimper
Cornouaille
Développement**

Quimper Cornouaille Développement (association loi 1901)
3 rue Pitre Chevalier - immeuble le Marygold - 29 018 Quimper Cedex
Tél : 02 98 10 34 00 - Mail : contact@quimper-cornouaille-developpement.fr
Site web : www.quimper-cornouaille-developpement.fr